Le magazine du syndicat des industr

expansiOn
MADAGASCAR

numero 20 . Novembre-Décembre. Ar. 9 000

GRAND DOSSIER
Intégration régionale : les promesses évanouies dans la réalité

PR MAMY RAVELOMANANA
« Nous orientons davantage les étudiants vers les spécialisations »

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
Limiter les naissances ou optimiser le capital humain et l'espace ?

ANDRIANAVALOMANANA RAZAFIARISON
« Il faut soutenir les entreprises pour qu'elles soient compétitives sur les marchés »

TIANARIVELO RAZAFIMAHEFA,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

« NOUS ENTRONS DANS UNE NOUVELLE ÈRE DE LA DÈCENTRALISATION »

Édité par Becom

EM - 2019 - AR. 9 000

1 201601 090004

MALAGASY NY ANTSIKA

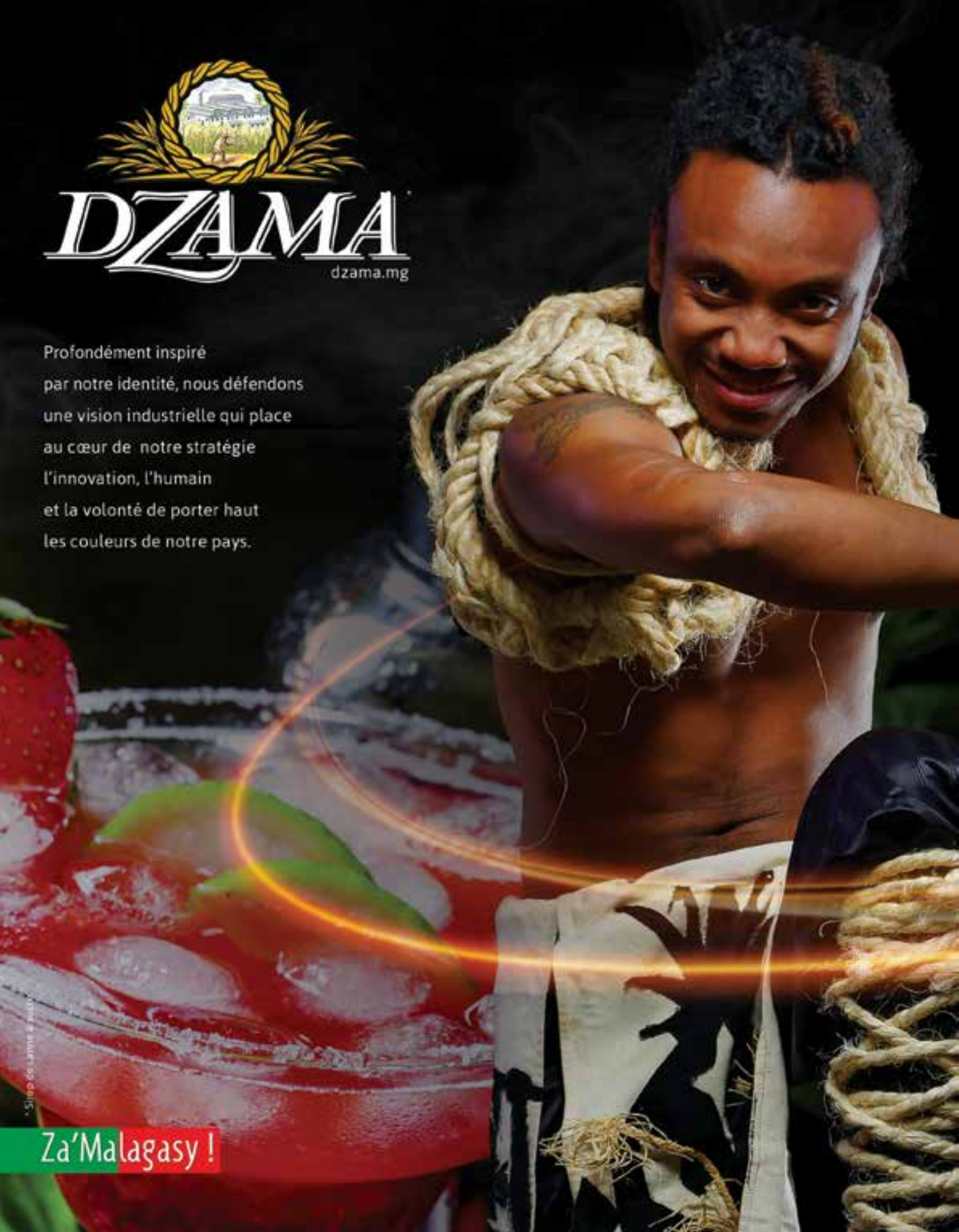
DZAMA
dzama.mg
Profondément inspiré
par notre identité, nous défendons
une vision industrielle qui place
au cœur de notre stratégie
l'innovation, l'humain
et la volonté de porter haut
les couleurs de notre pays.
Za'Malagasy !

30 ans
FACTO - SAATCHI & SAATCHI
BMOI
GROUPE BPCE
30 ans
Nous vous offrons depuis 30 ans une qualité
de service bancaire et d'innovations unique à Madagascar.
Le meilleur reste à venir
BMOI, LA BANQUE QUI VOUS MÉRITE

5 Éditorial.

Actualités

8 Décryptage. Ambatovy. Le recyclage au profit de la communauté

10 Décryptage. Andrianavalomanana Razafiarison . Il faut soutenir les entreprises pour qu'elles soient compétitives sur les marchés

12 Décryptage. Population et développement. Limiter les naissances ou optimiser le capital humain et l'espace ?

14 Décryptage. Note de croissance. 2020, une année charnière pour l'économie à Madagascar

16 Décryptage. Pr Mamy Ravelomanana. Nous orientons davantage les étudiants vers les spécialisations

20 Décryptage. Baromètre de l'industrialisation malgache. L'industrie relève la tête

24 Focus. Comesa et SADC. Madagascar cherche sa place et sa voie

26 Focus. intégration régionale. Les promesses évanouies dans la réalité

28 Focus. intégration régionale. Gaëtan Ramindo. Aucune décision ne devrait être prise à la légère ou d'une manière unilatérale

30 Focus. intégration régionale. Comesa. Une stratégie industrielle en gestation

32 Focus. intégration régionale. COI . L'agroindustrie comme tremplin

34 Focus. intégration régionale. Mamololona Ramarokoto. Certains pays membre des blocs régionaux possèdent un important avantage compétitif sur Madagascar

36 Tianarivelo Razafimahefa. Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. « Nous entrons dans une nouvelle ère de la décentralisation »

42 Marché. Vanille. Les défis de la durabilité de la filière

44 Vie du SIM

46 Livres

Les entreprises et les organismes cités dans ce numéro

Agence Nationale de la filière or (ANOR) – Ambatovy – Centre de réflexion des économistes de Madagascar (Crem) – Common Market for Estern and Southern Africa (Comesa) – Fivondronan'ny mpandraharaha malagasy (Fivmpama) – Institut national de la statistique (Instat) – Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) – Southern Africa Development Community (SADC) – Université d'Antananarivo

expansiOn
Le magazine du Syndicat des Industries de Madagascar
www.expansion-madagascar.mg

Syndicat des Industries de Madagascar
Immeuble PREMIUM 3ème étage
Ex-Village des Jeux
Antananarivo 101
+ 261 20 22 240 07
www.sim.mg
Syndicat des Industries de Madagascar

Fondateurs
Hery Ranaivosoa · Fredy Rajaonera
Damase Andriamanohisoa · Frank Fohine
Stéphane Raveloson · Karim Barday
Francis Rajaobelina · Laurent Rajaonarivelo
Claude Ratefiarisoa

Directeur de publication
Amiraly Hassim

Directeur général
Tanteliarimiza Rakotomalala

Directeur de création
Toky Rajaona

Rédacteur en chef
Andriamanambe Raoto

Maquette
Njaka Ny Aina Ratefinanahary

Attaché de production
Christiane Fitiavana Ramihantrasoa

Secrétaire de rédaction
Pela Ravalitera

Équipe éditoriale
Hilda Hasinjo · Iharivelo Randiniaina
Mitsinjo Alis oatiana ·Rojo Raharimalala
Van-Lee Behaja

Crédits photos

Ambatovy · Arisamy Randriamaro ·

Douanes · Ministère des Affaires étrangères

Régie publicitaire et abonnement
office@mg-becom.com
magazine@mg-becom.com
+261 34 02 002 02

Pour contacter la rédaction
redchef@mg-becom.com
+261 34 09 324 75

Imprimé par
XPRINT

Expansion Madagascar est une publication de

becom

Expansion Madagascar est une marque déposée auprès de l'OMAPI. La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Expansion Madagascar est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Expansion Madagascar décline toute responsabilité pour les documents remis.

« Valorisation des produits locaux »

AMIRALY HASSIM
Président du SIM

Quand on parle d'industrie ou d'industrialisation, la majorité des citoyens pense immédiatement aux machines ou aux grands équipements. Or, l'industrie ne se limite pas à la transformation et aux usines. On oublie trop souvent les acteurs de base qui sont les paysans, base et cœur de l'industrie. Une des raisons pour laquelle sûrement, l'État mise sur l'agro-industrie et l'industrialisation régionale dans le cadre de la Politique générale de l'État (PGE) et du Plan émergence Madagascar (PEM).

« Notre objectif est d'autonomiser toutes les régions. Les investisseurs y sont les bienvenus. Cependant, une certaine limite s'impose. Bien entendu, les ressources stratégiques doivent faire l'objet d'attention particulière, par exemple. L'État peut confier aussi au Gouverneur des grands projets, toujours dans le but de développer le potentiel des régions », explique dans nos colonnes le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Tianarivelo Razafimahefa. L'industrie fait tourner tout un pan de l'économie nationale.

L'industrie ne pas fait vivre que ceux qui travaillent en usine. La face visible sont les ouvriers qui entrent aux usines le matin et sortent le soir. Mais la face invisible est très large à commencer par les paysans producteurs de matières premières, sûrement la majorité qui fait vivre les secteurs productifs. Viennent ensuite les transporteurs et les autres sous-traitants. Ainsi une grande partie de la population active vit directement et indirectement de l'industrie.

L'industrie commence au bas de l'échelle, c'est-à-dire à partir des paysans qui produisent les matières premières. L'industrialisation débute dans le milieu agricole. Le développement de l'industrie, surtout dans un pays comme Madagascar, passe par le développement du secteur agricole. Sans les producteurs, il n'y aura pas de matières premières à transformer et sans manufactures, il n'y aura pas de valeur ajoutée. Tout est intimement lié. Un secteur industriel puissant a besoin d'un secteur agricole fort. Et à l'inverse, un monde agricole productif a besoin d'usines manufacturières bien équipées et développées.

On ne peut pas accélérer l'industrialisation, surtout l'agribusiness, sans développer le secteur agricole national. Certains pourraient tenter de choisir la solution de facilité et importer les matières premières de base. Certes, les usines tourneront, mais le monde agricole national périclitera lentement mais sûrement. En faisant ce genre de choix, certains manufacturiers nationaux nourrissent les producteurs des autres pays tout en condamnant les paysans nationaux. Au lieu de nourrir et développer les producteurs des pays étrangers, quels qu'ils soient, pourquoi ne pas concentrer nos efforts pour accroître et améliorer la production de matières premières locales ?

Il nous revient après de collaborer avec le monde agricole pour produire plus et mieux dans l'intérêt de tous. Pour nous, industriels, notre intérêt est lié à ceux du secteur agricole et du pays. C'est du patriotisme économique. L'importation massive de matières premières pour faire tourner certaines usines locales tuent les producteurs nationaux. Il appartient à l'État de prendre des dispositions à travers des mesures incitatives pour motiver les producteurs et les manufacturiers locaux à s'approvisionner sur place. Il est important des mesures restrictives pour limiter les importations de matières premières qui concurrencent celles produites localement. À la limite, ces importations doivent être taxées fortement pour ne pas pénaliser les producteurs locaux. Car souvent, malheureusement, produire localement avec des matières premières locales revient plus cher qu'importer.

C'est l'une des raisons pour laquelle les produits manufacturés locaux sont vendus plus chers que ceux de même qualité importés. Ce qui fait détourner les consommateurs des articles produits localement. Le Pacte pour l'industrialisation, qui regroupe les mesures de compétitivités en faveur de l'industrie, est attendu impatiemment par les industriels. Madagascar ne peut pas se développer tant qu'une grande partie de la population – les paysans-producteurs – se trouve dans cet état de paupérisation permanente.

Le salut ne peut venir que par la valorisation de leurs produits par les manufacturiers. Il nous appartient, à tous, de changer le cercle vicieux en cercle vertueux au bénéfice de tous. Les producteurs ont besoin des manufacturiers et vice-versa. Concrètement, l'État, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative Emergence de Madagascar (IEM), projette de réaliser des infrastructures au niveau des territoires. *« En ce sens, il est recommandé de rechercher l'effectivité de la réalisation de l'implantation d'usine et/ou d'entreprise par district. D'autre part, ces actions prévoient d'inciter et encourager les concertations au niveau de trois parties prenantes : public-privé-population dans le but de stimuler l'esprit d'entreprise »*, recommande le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. ■

ACCORD BILATÉRAL

Une enveloppe de 3,5 milliards de dollars pour l'Afrique

Le Japon a conclu un accord de cofinancement de 3,5 milliards de dollars avec la BAD et Afreximbank, pour soutenir le secteur privé en Afrique. Dans le cadre de la phase 4 de l'initiative Enhanced private sector assistance for Africa (EPSA), la BAD et le Japon s'engageront à investir avec une somme de 1,75 milliards de dollars sur la période de 2020 à 2024. L'objectif est d'insuffler une nouvelle croissance durable et inclusive en Afrique.

©Douane

TRANSPARENCE

La douane s'équipe d'une ligne verte

Un numéro vert a été installé par la douane (360) pour concrétiser ses engagements en matière de transparence et de simplification des procédures. Et aussi, et surtout, pour lutter contre la corruption.

MÉDIAS

Madagascar basculera vers la TNT en 2020

Une Direction du basculement vers la télévision numérique terrestre (DBTNT) a été institutionnalisée pour assurer les travaux d'études, de déploiement et de régulation de la radio et de la Télévision numérique terrestre (TNT). Elle assurera également le renforcement des unités de production radiophonique et télévisuelle. Le Code de communication médiatisé offre la possibilité aux diffuseurs du secteur privé de couvrir l'ensemble du territoire national mais par le biais de la TNT. Madagascar prévoit basculer entièrement vers la TNT en 2020.

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE

28 Mw en plus pour le RIA

La dernière revue budgétaire a mis en perspective les bons indicateurs économiques du premier trimestre au premier semestre 2018. La hausse des activités dans le domaine des travaux publics, une amélioration de la production énergétique et des arrivées touristiques ont mené à cette bonne performance. En termes de recettes, les prévisions fiscales pour les six premiers mois ont été dépassées, avec 1 469 milliards d'ariary récoltés sur les 1 455 milliards d'ariary prévus par la Loi de finances rectificative (LFR).

INFRASTRUCTURES

Madagascar membre de l'AFC

Madagascar a adhéré à l'Africa Finance Corporation (AFC) qui est l'un des premiers pourvoyeurs de solutions d'infrastructures de premier ordre, avec un portefeuille d'investissements comptant 29 pays dans toute l'Afrique.

INFRASTRUCTURES

China Railway multiplie ses chantiers

L'entreprise China Railway veut accroître ses chantiers à Madagascar. Ce géant chinois est l'un des leaders mondiaux en termes de BTP. Il entend aussi, à sa manière, soutenir le développement des infrastructures dans la Grande île.

VISA ET DOCUMENTS DE VOYAGE

Madagascar à l'heure numérique

Un centre e-visa d'enrôlement et de délivrance de documents de voyage (passeports officiels et visas spéciaux) a été inauguré par le ministère des Affaires étrangères (MAE) malgache. Ce centre permet la dématérialisation du dépôt de dossiers, la transparence du traitement et l'ubiquité des services offerts. Désormais, l'enrôlement et la délivrance des documents de voyage peuvent se faire au niveau des Ambassades de la République de Madagascar.

IL A DIT...

"L'espace naturel de développement de Madagascar est l'Afrique. C'est un marché de proximité à conquérir»

Victor Harison

Commissaire aux Affaires économiques de l'Union Africaine

REPÈRES

900 professionnels

Bénéficieront du programme de la Coopération Technique et économique Indienne (ITEC)

5 candidats

se sont lancé à la course à la mairie d'Antananarivo

1 471 milliards d'ariary

recettes fiscales intérieures au premier semestre

SPYGLASS

Pour une meilleure surveillance des pêches

Pour un meilleur renforcement de la sécurité maritime, Madagascar a adhéré à la plateforme Spyglass. Ce projet de l'Ecotrust Canada vise à constituer une base de données relative à la criminalité en matière de pêche. Y sont enregistrés les incidents liés à la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, ainsi que les incidents liés aux trafics internationaux. Spyglass couvre actuellement 79 territoires maritimes ou Zones économiques exclusives (ZEE) membres.

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Un plan de suivi à établir

Le dividende démographique est la croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays. Madagascar veut se doter d'un plan de suivi visant à coordonner les programmes sectoriels s'y rapportant. Un plan de suivi, qui devrait être annexé à la feuille de route a été finalisé. Il comporte la budgétisation des actions clés ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires tout au long du processus.

FINANCES

Bond des crédits

Selon une étude périodique menée par la Banque centrale, la demande de crédit auprès des établissements bancaires a augmenté à partir du deuxième trimestre.

TOURISME

Développer l'industrie touristique

Le forum international des investissements dans le tourisme et les transports malgache (WAVE) Madagascar a eu lieu du 17 au 20 septembre. À l'initiative de la Présidence de Madagascar et sous la tutelle du ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, cet événement a été placé sous le thème *« Découvrez tout le potentiel de Madagascar »*. Divers mémorandums ont été signés dans le secteur de l'hôtellerie notamment. L'aménagement de nouveaux sites touristiques et l'implantation d'hôtels six étoiles dans les régions à forte potentialité touristique sont prévus. Des investisseurs venant de divers pays ont pris part à ce forum.

ENVIRONNEMENT

La pollution de l'air inquiète

En 2015, près de 40 000 personnes sont décédées à la suite d'une maladie liée à la pollution. En termes d'impact, c'est trois fois plus que les décès liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme combinés à Madagascar. Avec une moyenne annuelle de 60µg (un millionième de gramme) de matières particulaires par m³ d'air, Antananarivo figure parmi les villes au monde où l'air est fortement pollué. La capitale malgache affiche un taux de particules fines trois fois plus élevé que les valeurs recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Plan émergence validé

Les grandes lignes du Plan émergence Madagascar (PEM) présentées à Washington ont été validées par les institutions de Bretton Woods. Cependant, le FMI est en attente des priorités affichées par le gouvernement malgache. Les détails du plan devront être explicités par la partie malgache pour que les partenaires techniques et financiers épousent la vision du président de la République.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES

Le leadership du maire en question

Un atelier de concertation des secteurs public et privé sur la fiscalité des collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans la région Analamanga en partenariat avec le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et le SIM a été organisé. Pour Gervais Rakotonirina, directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), l'autonomie financière des communes n'est pas utopique. Mais elle dépend en grande partie du leadership du maire.

40 000 ha

superficie reboisée à Madagascar en 2019

1 nouvelle station

de production d'eau potable devrait alimenter la zone Est d'Antananarivo

4 400 000 millions de dollars

ont été octroyés par le Japon pour l'économie bleue

ENTRE LES LIGNES

ÉLECTRICITÉ : LES MINI-RÉSEAUX UNE OPTION SÉRIEUSE

Selon une étude de la Banque Mondiale, les mini-réseaux pourraient fournir de l'électricité à 500 millions de personnes d'ici 2030. Ce qui pourrait contribuer ainsi à combler le déficit d'accès à l'énergie, surtout à Madagascar où les coupures d'électricité sont monnaie courante. La combinaison de la baisse des coûts, de l'amélioration spectaculaire de la qualité du service et des politiques a fait des mini-réseaux une option susceptible d'être appliquée à plus grande échelle pour compléter l'extension du réseau et les systèmes solaires domestiques. Par rapport aux systèmes de réseau principal et aux systèmes solaires domestiques, les mini-réseaux constituent une solution plus viable pour les zones à forte densité de population et à demande moyenne en électricité. L'extension du réseau principal pour desservir les collectivités éloignées est souvent d'un coût prohibitif.

CARBURANT : DES DYSFONCTIONNEMENTS PERSISTANTS

La Banque Mondiale met l'accent une nouvelle fois sur le dysfonctionnement du secteur pétrolier à Madagascar. L'État malgache, soucieux de préserver le pouvoir d'achat de la population, fixe avec les compagnies pétrolières un prix maximum du carburant à la pompe qui est parfois en-dessous du coût réel d'approvisionnement. L'État paie l'écart entre le prix à la pompe et le coût réel d'approvisionnement. Mais en dépensant beaucoup d'argent pour limiter l'augmentation du prix du carburant, le gouvernement diminue ses ressources disponibles pour subventionner des politiques en faveur des Malgaches les plus pauvres.

AMBATOVY

Le recyclage au profit de la communauté

Actuellement, le recyclage est devenu incontournable pour l'économie, l'environnement et le bien-être de la société. Pour éviter le gaspillage, les bois usagés et les déchets organiques générés par les unités industrielles sont destinés à être revalorisés.

Par Van-Lee Behaja · Photo fournie

Engagée dans le développement durable auprès des communautés dans lesquelles la compagnie s'implante, Ambatovy adhère au principe du recyclage de ses matériaux usagés et de ses déchets biodégradables, dans la mesure où ceux-ci représentent une ressource utile, bénéfique et sans danger pour la population.

EFFORTS

Dans ce sens, en moyenne 200 m³ de bois par mois sont remis gratuitement au Centre culturel et social (CCS) de la communauté des frères Montfortains de Saint Gabriel, à Anjoma, dans la ville de Toamasina, pour les transformer en de nouveaux matériels et équipements. *« Nous utilisons les bois usagés comme les palettes ou les caissons de l'usine de transformation d'Ambatovy afin de les revaloriser. Avec les jeunes apprentis menuisiers, issus des familles défavorisées, nous pouvons en faire des meubles ou des bancs. Les briquettes de copeaux sont utilisées comme alternative au charbon de bois »*, nous partage frère Ignace Rafanomezantsoa, directeur du CCS.

COMPÉTENCES

Ce projet de revalorisation des bois usagés, qui a commencé en 2015, rentre dans le cadre de la création d'activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus pour les jeunes défavorisés en vue de renforcer l'impact de la compagnie sur l'économie locale dans les régions où elle est implantée. Le Centre accueille ainsi les jeunes issus de familles défavorisées des quartiers de Toamasina et de ses alentours pour leur apprendre le métier de menuisier. *« À la fin de leur formation, les jeunes obtiennent les compétences qui facilitent leur insertion professionnelle. Certains peuvent même monter leurs propres entreprises »*, souligne notre interlocuteur. Cette collaboration permet au CCS de développer ses activités de formation d'étudiants en menuiserie, en utilisant ces bois usagés durant les travaux pratiques. Le directeur du centre de préciser qu' *« avant, il fallait acheter les matières premières. Grâce à ce partenariat avec Ambatovy, en bénéficiant gratuitement des bois usés, le CCS peut économiser et investir dans le développement de ses activités »*.

RESPONSABILITÉ

En plus de ses différents aspects de préservation des ressources naturelles, Ambatovy offre également au CCS des séances de formation et de mentorat renforcées par des conseils d'affaires en matière de qualité, santé et sécurité, environnement, code du travail, finances, loi anticorruption et éthiques d'affaires. Cette responsabilité et cet engagement de la compagnie figurent dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises locales via l'Ambatovy local business initiative (Albi). La compagnie minière offre également ses bois usagés aux Écoles primaires publiques (EPP) d'Amboakarivo et de Tanandava Toamasina, pour la fabrication de tables-bancs. Ambatovy a doté la fédération des associations villageoises FIMIAM des bois venant de ses installations. Actuellement, l'association transforme aussi une partie de ces bois en meubles. ■

Célébration du 10ème anniversaire du Groupe KENTIA HOLDING sarl

10 ans d'amélioration continue

En toute convivialité ! C'est dans une ambiance de franche amitié que KENTIA-FORMATION sarl a célébré le dixième anniversaire du groupe. Spécialisée dans le renforcement des capacités et les formations pratiques qui allient propositions d'outils, d'approches et de partage de cas réels, débattus et partagés afin d'améliorer les performances de chaque participant dans ses obligations professionnelles, la structure est aujourd'hui devenue l'une des références à Madagascar. Appartenant au Groupe KENTIA HOLDING sarl, KENTIA FORMATION propose aujourd'hui différents thèmes à la carte ou sur mesure à destination des cadres d'entreprise, des entrepreneurs, des managers et de tous les acteurs œuvrant dans le succès et la performance d'une organisation.

Parmi les thèmes principaux abordés tout au long de nos programmes figurent l'entrepreneuriat, le marketing, la gestion des ressources humaines (GRH), le call center, le management, le leadership et le team building. Chaque entreprise a la possibilité de faire appel à nos experts pour la mise en place d'une formation personnalisée, conforme aux objectifs spécifiques à une société et aux compétences actuelles et à acquérir de l'équipe en place.

Une célébration en équipe

C'est dans un cadre sain auprès de la nature sur les collines d'Ambohimalaza que l'équipe de KENTIA FORMATION s'est retrouvée le 16 août 2019 pour une célébration en toute convivialité. Les sensations fortes ont été au rendez-vous avec des activités aussi variées que le karting, l'escalade, l'accrobranche ou encore la Tyrolienne. Un repas fraternel a également fait partie du programme pour raffermir l'une des valeurs essentielles de l'entreprise : la cohésion.

Une équipe, des valeurs et des objectifs communs

La valeur d'excellence que véhicule KENTIA FORMATION à travers ses programmes est le fruit du travail acharné d'une équipe qui sait travailler en symbiose. Les défis, quelques échecs et des changements de route nous ont menés vers la route du leadership, celui d'être la référence dans le domaine de la formation pour les professionnels.

Nous sommes fiers du parcours accompli, mais nous sommes surtout fiers de la dévotion de chaque membre de l'équipe qui met du cœur à l'ouvrage pour le succès de chaque mission. Ce dynamisme, cette recherche de l'excellence, nous tâchons chaque jour d'en faire bénéficier au plus grand nombre.

L'aventure continue ! Venez développer votre capital humain avec notre savoir-faire et notre professionnalisme.

Quelques chiffres-clés

+ de 3000 personnes formées et certifiées.

+ de 60 experts, professionnels et consultants formateurs.

+ de 1200 entreprises clientes accompagnées.

+ de 80 thèmes annuels en renforcement de capacité.

Formation en Kit Leadership assurée par M. Andry RAKOTONANAHARY

Nos formations phares :

La communication interne
08-09 Octobre 2019

Gestion de stocks
10-11 Octobre 2019

Kit leadership
04-05-06 Novembre 2019

Développer son estime de soi
18-19 Novembre 2019

Formation des formateurs
02-03-04 Décembre 2019

Assurer une veille concurrentielle efficace
09-10 Décembre 2019

Les avantages d'être accompagné par notre équipe

Se faire accompagner par notre équipe c'est bénéficier :

- De nos dizaines d'années d'expertise dans le renfocement de capacités.
- De formateurs ayant vécu la réalité du métier capable de partager leurs expériences.
- De consultants évoluant dans la culture et l'économie malgache.
- D'une formation pratique sur le tas.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, nos nombreux clients et l'équipe, pour avoir contribué au succès de KENTIA FORMATION. Nous espérons que cette confiance sera renouvelée et nous ferons le maximum pour garder le dynamisme afin de vous proposer un choix encore plus large de formations et d'activités d'incentives.

ANDRIANAVALOMANANA RAZAFIARISON

Président du Fivondronan'ny mpandraharaha malagasy (Fivmpama)

« Il faut soutenir les entreprises pour qu'elles soient compétitives sur les marchés »

Le nouveau président du Fivmpama a été élu en août. Il prône un protectionnisme économique accru

Entretien avec le président du Fivondronan'ny mpandraharaha malagasy (Groupement du patronat malagasy) qui affiche ses ambitions et sa vision sur le rôle que devrait jouer la jeunesse dans le développement économique.

Par José Belalahy et Van-Lee Behaja
Photo © Arisamy Randriamaro

À quelles priorités allez-vous vous attaquer à la tête du Fivmpama ?

En premier lieu, je souhaite renforcer l'interconnexion en matière de réseau d'affaires pour les membres du Fivmpama à Madagascar et à l'étranger. Nous avons des projets et la diaspora veut agir pour la patrie, mais elle ne sait comment agir et sur quelle structure – jugée digne de confiance – elle va apporter sa collaboration. Parmi les priorités figurent également l'encouragement et l'incitation des jeunes à entreprendre. Dans ce sens, nous entreprenons des collaborations avec les écoles supérieures en matière de sensibilisation et d'accompagnement pour les inciter à entrer dans le monde entrepreneurial. Le Fivmpama se doit de soutenir ces jeunes en matière de conseils et d'orientation, de mise en place de fonds d'amorçage, de mise à disposition d'opportunités d'affaires avec des réseaux de vente pour le développement des entreprises dirigées par des jeunes et d'assurer l'accompagnement jusqu'à la pérennisation.

Quel regard portez-vous sur l'économie actuelle ?

Nous nous attendons à voir plus de Malgaches qui se lancent dans l'entreprenariat et qui s'ouvrent davantage sur le marché extérieur. Pour cela, il faudrait, avant tout, une meilleure collaboration entre les entrepreneurs. Une de nos avancées est d'avoir su imposer une interconnexion entre les membres du groupement. Le but étant de mettre en place un réseau entrepreneurial élargi dans la Grande île. Nous avons des représentants du groupement qui sont implantés dans plusieurs régions. Nous allons poursuivre ce processus pour agrandir et renforcer le réseau, notamment dans les régions qui possèdent une forte potentialité économique.

Quel est votre point de vue sur la promo-

tion des investissements locaux?

Nous devrions également améliorer le climat et l'environnement des affaires en général. Malgré les initiatives, les investissements locaux ne sont pas privilégiés et suffisamment soutenus pour que les opérateurs puissent se développer sans obstacles et évoluer dans une concurrence saine. Les investisseurs étrangers bénéficient bien souvent d'allégement en matière de fiscalité et de diverses facilitations pour leur implantation. Ils bénéficient même de mesures exceptionnelles en ce qui concerne l'octroi de terrain, par exemple, alors que les Malgaches sont toujours soumis au régime du droit commun.

À vous entendre, vous prônez la fermeture des portes de Madagascar...

Le Fivmpama ne s'oppose pas à l'entrée des investisseurs étrangers, Madagascar en a besoin dans son développement économique. Mais il faudrait un traitement égalitaire des investisseurs en matière d'avantages et d'allégements fiscaux. À l'exemple des pays développés, les PME et PMI y bénéficient particulièrement d'allégements fiscaux pour les développer. Le gouvernement doit être pleinement impliqué. Aujourd'hui, 216 000 entreprises sont officiellement recensées à Madagascar, 95% sont constituées de PME. Environ 2 200 000 unités informelles sont dénombrées. L'activité entrepreneuriale des Malgaches se concentre donc sur ces petites structures. Nous avons donc besoin de les formaliser pour pouvoir les accompagner dans leur développement respectif. C'est ce qui mènerait, sans aucun doute, au développement social.

D'après les résultats préliminaires du troisième recensement de la population (RGPH-3), plus de 80% de la population malgache sont des ruraux. Comment transformer l'économie rurale pour en faire un levier de développement ?

Le document du RGPH-3 démontre que si nous voulons vraiment mettre en œuvre des initiatives de développement dans le pays, il est primordial d'accorder une attention particulière à la population rurale. Ce qui implique une priorisation de l'entrepreneuriat rural. Mais pour y arriver, il conviendrait de se mettre d'accord sur l'importance du changement des mentalités. Si l'on ne prend que le cas de l'agriculture, nous avons comme habitude de nous satisfaire de productions qui couvrent les besoins familiaux. Cette façon de penser devrait être révolue parce qu'il est temps de penser, de s'ouvrir et de se tourner vers le marché. Malgré le fait que 80% de la population évoluent dans le monde rural, le pays tout entier est encore victime de la malnutrition. Développer l'entrepreneuriat rural incite les investisseurs professionnels à se tourner vers les zones productrices. Car, le marché est réel et il est tout à fait possible d'augmenter les productions.

Quel est le constat que vous dressez concernant les efforts menés par les pouvoirs publics pour développer les zones rurales en général ?

Il a été constaté que les pouvoirs qui se sont succédé ont toujours eu tendance à aider les producteurs ruraux, à travers l'octroi de dons. Mais je pense que si nous voulons vraiment changer la situation, les aides en question devraient surtout se tourner vers les formations, les accompagnements ou encore les initiatives tendant à faire rencontrer les entrepreneurs ruraux, les investisseurs. Ces derniers pourraient trouver des débouchés aux entrepreneurs ruraux. Toutefois, il conviendrait de noter qu'il existe actuellement des projets qui ont pour optique de mettre en place une passerelle entre investisseurs potentiels et entrepreneurs ruraux. Ce qui est bien en soi. Toutefois, nous suggérons davantage l'ouverture de l'entrepreneuriat dans les zones qui disposent des ressources.

La grande majorité de la population est jeune. Le problème du chômage ou du sous-emploi est très prégnant. Qu'en est-il ainsi de la jeunesse malgache face aux défis du marché du travail ?

Il est important d'encourager les jeunes à entreprendre, à créer de l'emploi et de la richesse en milieu rural ou urbain. Le marché est loin d'être saturé. Il importe de former les jeunes de sorte qu'ils aient d'abord l'esprit entrepreneurial. Le temps où on formait les jeunes afin d'obtenir des diplômes dans l'espoir d'intégrer le marché du travail en tant qu'employé est révolu, soyons réalistes. Lorsque les jeunes ont un diplôme, en plus de l'esprit entrepreneurial, ils pourront facilement créer de l'emploi, de la richesse et des valeurs ajoutées. Le Fivmpama collabore avec des instituts de formation dans le but de partager les acquis et les expériences. C'est également un moyen pour nous de guider les jeunes qui ont déjà fait le pas dans l'entrepreneuriat. Cela ne devrait toutefois pas être uniquement l'affaire des entrepreneurs professionnels. Tous les acteurs ont leur responsabilité pour faire en sorte que la transition vers la vie active soit plus aisée pour les jeunes et qu'il y ait une passerelle pour leur permettre de passer de diplômés à entrepreneurs. Cela commence déjà, mais il serait judicieux de le répandre le plus rapidement possible à Madagascar et dans toutes les filières de formation existantes.

Quelle devrait être la place de Madagascar dans ce monde globalisé ?

La mondialisation est irrémédiable. Nous nous devons de soutenir les entreprises pour qu'elles soient compétitives sur le marché extérieur. Si nous n'arrivons pas à booster nos exportations, nous resterions submergés par les produits d'importation. Il faudrait renforcer le tissu industriel surtout dans la production et l'acquisition des matières premières. Nous avons besoin du soutien de l'État à travers des programmes ciblés, tout en respectant les différentes étapes. ■

TEXTO

PME ET PMI

Des structures à insérer dans le circuit formel

Le Fivmpama est une organisation patronale qui a vu le jour en 1972. Il revendique plus de 400 entreprises membres réparties dans toute l'île. Le Fivmpama réunit essentiellement des entreprises classées dans la catégorie des PME et des PMI. Le président du Fivmpama veut améliorer notablement le sort de ces structures, parfois modestes, mais qui font partie du maillage de l'économie malgache. *«Il est essentiel de formaliser les PME, et notamment les milliers de PMI, pour pouvoir les insérer dans le circuit formel. Cela permettra de les accompagner pour leur développement respectif»*, espère le numéro Un du Fivmpama.

Cette organisation patronale a pour objet de promouvoir la participation effective de ses membres dans la vie économique et sociale. L'association a pour ambitions de défendre les droits du secteur privé national, de soutenir et appuyer toutes les actions en faveur de la promotion de l'entreprise privée nationale, ainsi que d'apporter la participation effective des nationaux et œuvrer pour une meilleure utilisation des potentialités nationales existantes dans tous les domaines de la vie économique. Andrianavalomanana Razafiarison insiste sur l'interconnexion qui devrait se créer entre les acteurs économiques.

La population malgache risque de doubler d'ici les vingt prochaines années

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

Limiter les naissances ou optimiser le capital humain et l'espace ?

Selon les résultats préliminaires du troisième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3), la population malgache doublerait en nombre dans les 20 prochaines années.

Par Karina Zarazafy

Nous sommes 25 680 342, selon les résultats préliminaires du RGPH 3. Les responsables étatiques avancent la nécessité d'adopter une politique de limitation des naissances. Ce, avec une densité moyenne de 43,7 habitants au km² en 2018. En 1993, année de publication des résultats du RGPH 2, la population était de 12 238 914. L'augmentation moyenne est d'environ 368 244 personnes par an avec une croissance annuelle moyenne de 3,01%.

ACCROISSEMENT

Le taux de croissance démographique aurait donc connu une accélération entre les deux périodes à Madagascar. À ce rythme, Madagascar verrait sa population doubler en 23 ans. Ce qui ferait de la Grande île, l'une des croissances démographiques les plus élevées par rapport à l'Afrique subsaharienne. Pour cette dernière, la croissance démographique actuelle est de 2,7%. Richard Randriamandrato, ministre de l'Économie et des Finances a souligné le caractère économiquement *« intenable »* de cette situation. *« Nous savons bien qu'on*

ne peut pas laisser la population se multiplier à un tel rythme. Il conviendrait de réguler cette croissance. Cela devrait permettre de faire face à une amélioration de l'environnement économique», a-t-il insisté. Il convient pourtant de souligner qu'en dépit de ce niveau d'accroissement de la population relativement élevé dans toutes les provinces, il n'en demeure pas moins qu'en 2018, on compte en moyenne 4,2 individus par ménage dont 3,8 en milieu urbain et 4,3 en milieu rural.

FORCE ACTIVE

La densité moyenne à Madagascar est de 43,7 habitants au km². Elle est adossée à un Produit intérieur brut par habitant (PIB/habitant) de 460,8 dollars annuel en 2018. Ce qui classe Madagascar parmi les 10 pays les plus pauvres au monde, comme la Banque Mondiale le souligne dans son Rapport national sur le développement humain 2018 (*«Développement humain et mobilisation des ressources intérieures»*). La situation socio-économique du pays est *«préoccupante»* car elle est *«marquée par la pauvreté, la malnutrition et les inégalités persistantes»*. Le pays dispose pourtant d'atouts exceptionnels qu'il ne parvient pas à exploiter durablement. Aussi, les efforts ne devraient-ils pas se concentrer davantage sur l'exploitation optimale de ces ressources afin de réduire les inégalités, plutôt que dans la limitation des naissances ? Étant donné d'ailleurs que la population est supposée constituer une force active, un capital humain qu'il faudrait exploiter à bon escient.

FAUX-PROBLÈMES

«La problématique ne réside pas dans la gestion spatiale car l'espace est encore très vaste, et encore moins dans la limitation des naissances», note Rado Ratobisaona, économiste, président du conseil d'administration du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). *«La vraie problématique s'explique par la capacité des parents d'aujourd'hui à élever leurs enfants afin de pouvoir en faire un capital humain digne de ce nom après 20 ou 30 ans. La question est de déterminer si un nouveau-né serait une main-d'œuvre qualifiée ou deviendrait une charge pour la société»*, s'interroge-t-il. C'est plutôt dans ce sens que l'on devrait agir nous explique notre interlocuteur avant de rajouter que *«la France compte actuellement une soixantaine de millions d'habitants pour une surface relativement moins vaste que celle de Madagascar, mais cela ne l'empêche nullement de se développer»*. En effet, en 2018, la France compte 66 987 240 habitants pour 549 087 km² de superficie et un PIB/habitant de 41 463,6 dollars contre 26 262 370 habitants (25 680 342 selon le RGPH 3) pour une superficie de 587 295 km², pour Madagascar. Le défi pour la Grande île serait alors d'être plus productive et d'assurer une meilleure répartition des richesses. C'est le challenge qu'ont relevé la majorité des pays émergents.

DE LA CULTURE STATISTIQUE

Ces résultats préliminaires du RGPH 3 ont surtout permis d'avoir un aperçu sur la structure actuelle de la population malgache afin de permette aux décideurs de mieux orienter les politiques publiques et politiques économiques. *«Les données du RGPH 3 mettent à jour les statistiques sur l'effectif de la population et des habitations à Madagascar. Elles serviront de base dans les statistiques futures, à l'exemple de la mise à jour du PIB par tête, de la mise en place d'une stratégie de développement basée sur la distribution de la population/habitation, des questions d'investissements et de créations d'emploi, d'estimation du taux de pauvreté, etc.»*, souligne Mahery Rasolonjatovo, statisticien-économiste, travaillant au sein de l'Institut national de la statistique (Instat). Et malgré le fait que l'institut ait noté que les estimations statistiques internationales et nationales présentent un niveau d'incertitude élevé depuis 2003, *«les résultats du RGPH 3 ne remettent pas en cause les chiffres antérieurs»*, explique notre interlocuteur. En effet, ce sont *«les résultats de l'Enquête post-censitaire (EPC) qui vont nous permettre d'apprécier la qualité des données collectées durant le RGPH 3. L'EPC est une enquête menée peu après un recensement à des fins de couverture et d'évaluation de contenus»*. Notons que les erreurs ou les écarts dans les statistiques, s'ils se trouvent à un taux élevé, peuvent impacter de façon négative les décisions. *«Si jamais de grands écarts sont observés dans les résultats, cela pourrait avoir des répercussions sur les politiques de développement local telles que la fausse priorisation des zones d'intervention par exemple»*, note Mahery Rasolonjatovo. ■

CHIFFRES CLÉS

25 680 342
Population malgache

13 013 390
Femmes

12 666 952
Hommes

80,5%
de la population est rurale

Source : ministère de l'Économie et des Finances

STATISTIQUES

Outil fondamental pour une politique de développement

Les statistiques jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté. Leur utilisation lors des phases de conception mais aussi de mise en œuvre des cadres d'action politique des pays, telles que les Stratégies de réduction de la pauvreté, témoigne de leur importance. Les statistiques permettent également de mesurer les progrès accomplis. Pour les résultats du RGPH 3, *«il ne devrait pas y avoir de grands écarts entre les statistiques issues du recensement et les estimations des données d'enquête antérieures ou futures, dans la mesure où la méthodologie de la collecte des données respecte les méthodes statistiques habituelles (tirage de l'échantillon, méthode d'indexation, les rétropolations et extrapolations, etc.). D'autant plus que les données administratives viennent compléter les données collectées issues des sondages»*, rassure Mahery Rasolonjatovo, Le rôle des données est essentiel lorsqu'il s'agit d'aborder des aspects plus vastes du processus de développement.

La croissance s'est quelque peu ralentie en 2019. Elle devrait repartir en 2020

NOTE DE CROISSANCE

2020, une année charnière pour l'économie à Madagascar

Le taux de croissance à Madagascar connaîtra un rebondissement sur l'année 2020-2021, selon la dernière Note de conjoncture économique de la Banque Mondiale. Ce taux atteindra les 5,4% en moyenne.

Par Rojo Raharimalala

La croissance des investissements publics et privés à la suite des élections devrait impacter sur ce taux en 2020. Marc Stocker, économiste senior à la Banque Mondiale pour Madagascar et auteur de la *Note de croissance 2020* insiste sur *« la mise en place d'un climat des affaires plus transparent et prévisible (qui contribuerait) à attirer de nouveaux investisseurs et à accroître l'innovation et la productivité »*.

DÉFICIT DE CAPITAL HUMAIN

Le taux de croissance avait connu un léger fléchissement en 2019 sous l'effet conjugué de l'affaiblissement de la demande extérieure et de la lenteur de l'exécution des dépenses publiques au premier semestre. Le rythme de progression reste vigoureux en dépit de ce léger fléchisse-

ment. Toutefois, l'économie malgache demeure exposée à des risques de détérioration accrus du fait de la conjoncture internationale. Le manque d'infrastructures, le déficit de capital humain et les problèmes de gouvernance privent également le pays d'une croissance plus soutenue et inclusive. Selon les estimations de la Banque Mondiale, trois secteurs contribuent à cet essor de l'économie locale à savoir l'agriculture, l'industrie et les services. Cependant, l'économie malgache est encore tributaire des services qui apporteront près de 2,5 points en 2020.

SITUATIONS IMPRÉVUES

Dans cette perspective, trois défis majeurs se présentent au gouvernement. Le premier point demeure l'accélération des réformes destinées à renforcer la confiance et d'activer la croissance du secteur privé et la création d'emplois. Le deuxième défi est d'accroître la capacité de l'État dans le soutien des investissements prioritaires. Le troisième défi repose sur la constitution des réserves budgétaires pour faire face à des situations imprévues. *« Madagascar est une île de potentiel, mais le taux de pauvreté est toujours inacceptable et le pays n'est pas à l'abri d'une dégradation du contexte mondial,* prévient Marie-Chantal Uwanyiligira, responsable des opérations de la Banque Mondiale pour Madagascar. *Le pays a une occasion unique de mettre en œuvre des réformes transformatrices et créer un environnement plus compétitif pour les investisseurs privés et la création d'emplois. Cela exigerait une délimitation claire entre les domaines dans lesquels le secteur privé doit jouer un rôle de premier plan et ceux dans lesquels le secteur public est censé agir ».*

DÉPENSES SOCIALES

La Banque Mondiale a une nouvelle fois mis à l'index sur les dépenses fiscales coûteuses et inefficaces. Pour elle, certains abattements et régimes fiscaux préférentiels réduisent de près d'un quart les recettes de l'État chaque année. Ceci est conjugué avec la capacité de recouvrement des impôts qui est l'une des plus faibles au monde. Ce qui laisse un énorme manque à gagner considérable. En 2018, le montant total des dépenses fiscales équivaut au coût de construction de 3 373 bâtiments scolaires ou de deux écoles primaires pour chaque commune. *« Une analyse coût-bénéfice plus systématique et transparente de ces dépenses fiscales permettrait de mieux cerner les mesures inefficaces qui absorbent des ressources pouvant être plutôt allouées à des investissements publics prioritaires ou des dépenses sociales »*, précise Marc Stocker, économiste senior à la Banque mondiale. Les décisions en matière de dépenses fiscales nécessiteraient une analyse préalable de leur pertinence ou de leurs incidences potentielles, ainsi qu'une analyse comparative permettant de déterminer s'il ne serait pas plus adapté d'opter pour des dépenses publiques directes ou des mesures réglementaires. Une refonte sur ces principaux obstacles est proposée dans le rapport de la Banque Mondiale. Ces principes se portent sur la fluidification de la tâche de l'administration fiscale, la réduction des risques de fraude et la favorisation des traitements.

> “ Madagascar est une île de potentiel, mais le taux de pauvreté est toujours inacceptable et le pays n'est pas à l'abri d'une dégradation du contexte mondial

HARMONISER LES RÉFORMES

La *Note de conjoncture* a mis l'accent sur les secteurs clés de l'économie locale. Ils sont caractérisés par un niveau élevé de concentration et de faibles niveaux de concurrence. Selon une étude menée par WEF GCR, l'intensité de la concurrence à Madagascar est de 4,8 sur une échelle de 0 à 7. Un résultat montrant une certaine existence de monopole sur le marché. Trois secteurs sont représentatifs de cette tendance : la vanille, le litchi et les télécommunications. Le rapport préconise des réformes pour améliorer les cadres politiques et promouvoir les conditions de concurrence équitable. Sur le marché des télécommunications, ces mesures correctives pourraient entraîner une baisse des prix et une pénétration plus forte des services de téléphonie fixe et mobile. Pour le secteur du letchi et de la vanille, la réduction des barrières à l'entrée des principaux marchés d'exportation serait susceptible d'améliorer les débouchés des petits exploitants agricoles. Afin d'harmoniser ces réformes, le rapport recommande de renforcer des lois sur la concurrence et leur application par des organismes de réglementation indépendants et d'encourager les entreprises en place et les organisations professionnelles à adopter des pratiques exemplaires. ■

LES 4 POINTS DE RÉFORMES AU NIVEAU FISCAL

Quatre points ont été avancés pour améliorer l'environnement fiscal. La politique fiscale doit rester simple. Les réglementations doivent être cadrées dans le Code général des impôts. Ensuite, l'analyse coût-bénéfice doit être effectuée. Ainsi, toute nouvelle décision d'octroi d'une exonération doit être étayée par une analyse coût-bénéfice gagnant. Des examens périodiques s'effectueront dans le but d'évaluer l'atteinte des objectifs correspondants. La transparence est également importante. Toute dépense fiscale doit être fondée sur la législation fiscale, et les coûts et bénéfices doivent être évalués et communiqués. Les critères d'éligibilité et le processus d'octroi doivent être clairement définis. Il est bénéfique pour Madagascar de privilégier les dépenses fiscales temporaires plutôt que les exonérations permanentes. Ainsi, ces dernières doivent être limitées dans le temps.

PR MAMY RAVELOMANANA

Président de l'Université d'Antananarivo

«Nous orientons davantage les étudiants vers les spécialisations»

Le président de l'Université d'Antananarivo insiste sur le développement de filières professionnelles, en partenariat avec les groupements économiques

L'université d'Antananarivo a produit de nombreuses élites. Les gouvernants de la Grande île ont été issus, pour la plupart, des rangs de cette institution. Aujourd'hui, des défis de taille s'imposent pour l'inscrire dans le développement du pays. Interview avec son président.

Par Raoto Andriamanambe

Photo © Arisamy Randriamaro

Quelle était votre vision en vous portant candidat à la tête de la présidence de l'Université d'Antananarivo ?

Je veux apporter à la tête de l'université l'innovation pour que l'université d'Antananarivo redevienne une institution d'excellence parmi les meilleures en Afrique. Ce qu'elle était encore il y a une vingtaine d'années. *"Devenir l'université de l'excellence"*, tel est donc le défi majeur que l'université d'Antananarivo veut lancer pour la période 2019-2021.

Dans quel état aviez-vous repris les rênes de cet établissement ?

Mes prédécesseurs s'étaient efforcés de maintenir l'université en état de fonctionnement. On doit les en remercier car les moyens dont ils avaient disposé n'étaient pas à la hauteur des ambitions affichées. Toutefois, dans l'optique de devenir un pays émergent, Madagascar est obligé de se doter d'universités à la pointe de la technologie.

Les subventions suffisent-elles aujourd'hui à faire fonctionner l'université d'Antananarivo ?

L'université vit ou survit grâce aux subventions étatiques puisqu'elle a le statut d'un Établissement public à caractère administratif (EPA). Les moyens de l'université viennent surtout des frais d'inscription des étudiants. La construction d'infrastructures et la dotation d'équipements proviennent de partenariats internationaux. La construction de divers centres de recherche a permis à l'université de tenir son rang, ces dernières années. Récemment, des universités prestigieuses comme celle de Kyoto ont signé une convention de partenariat. Des établissements américains ou européens font également des recherches avec l'université d'Antananarivo.

Depuis des années, l'université en général traîne une réputation peu flatteuse : celle d'une fabrique à chômeurs…

L'université d'Antananarivo a formé les plus hauts dignitaires de l'État malgache et de nombreux travailleurs : Christian Ntsay, l'actuel Premier ministre, Jean-Eric Rakotoarisoa, le président de la Haute cour constitutionnelle (HCC), Rivo Rakotovao, le président du Sénat, Hery Rajaonarimampianina, l'ancien président de la République, pour ne citer qu'eux. Il faut le souligner, l'élite a été formée presque majoritairement par les universités publiques malgaches, et en particulier, celle d'Antananarivo. On lui affuble l'étiquette d'usine à chômeurs, ce qui est tout à fait étonnant car les élites de demain seront formées par les étudiants d'aujourd'hui.

Cependant, on ne doit pas occulter le fait que les offres de formations semblent être dépassées par rapport à l'environnement actuel et aux mutations sociétales.

On reproche souvent aux universités publiques de ne pas se conformer à la loi du marché de l'emploi. Cependant, la vocation initiale de l'université est de dispenser des enseignements qui offrent un large éventail de contenus pour que les sortants puissent s'adapter au monde professionnel. Cependant, dans le contexte actuel, nous orientons davantage les étudiants vers les spécialisations pour qu'ils puissent être capables de créer des start-up par eux-mêmes ou des entreprises "spin-off" en relation à leurs travaux de recherche. Une entreprise "spin-off" universitaire est une nouvelle société créée à partir d'un laboratoire de recherche dont l'objectif est de valoriser commercialement un résultat de recherche ou une technologie. L'une des réussites en termes de "spin-off" à Madagascar est l'université de Toliara dans sa filière concombre de mer. Nous formons aussi des spécialistes sur demande express de certains partenaires privés. Par exemple, la licence spécialisée en banque a été établie au sein du département d'économie en partenariat avec l'Association professionnelle des banques et l'Agence universitaire francophone (AUF). Sur le plan international, l'École supérieure polytechnique d'Antananarivo (ESPA) a signé une convention qui le lie au Collège Tianjin, en Chine. Le cursus permettra de mettre à disposition des formations en ce qui concerne la maintenance d'engins de chantier, dans la construction automobile ou dans l'ingénierie électrique. Ce sont des parcours à vocation professionnelle qui répondent à un besoin.

De nombreuses recherches ont été produites au sein de l'université. Concrètement, où en sont leurs résultats ?

Auparavant, les recherches mettaient des années à mûrir pour produire des résultats concerts, désormais l'université favorise les recherches appliquées ou la *"recherche d'action"*. Par exemple, nous allons mettre en place un système produisant de l'énergie renouvelable et permettant d'adduction d'eau écologique pour s'affranchir des difficultés énergétiques liées à la Jirama. Ce, à travers un projet financé par l'Union Européenne. Nous ambitionnons à terme de transformer le campus d'Ambohitsaina en un campus vert. Un projet de domotique appliquée est aussi conduit conjointement par l'université Paul Sabatier (Toulouse III), l'ESPA, l'Institut supérieur de technologie d'Antananarivo (IST), l'université de Toamasina et la faculté des Sciences. Dans un futur proche, l'université d'Antananarivo se transformera en un "smart campus". Les résultats pourraient être dupliqués dans les autres campus.

Comment allez-vous gérer les grèves qui sont récurrentes au sein de l'université ?

Certaines dépenses doivent être priorisées par l'État malgache. Il faut assumer ces postes de dépense si telle est la politique de l'État : les bourses, le salaire du Personnel administratif et technique (PAT), la maintenance de certaines infrastructures, etc. Actuellement, si nous voulons rénover l'ensemble des infrastructures, amphithéâtres, salles de cours – qui sont dans un état très préoccupant – il ne faudrait pas moins de 800 millions d'ariary. Je ne parle même pas de la construction de nouvelles infrastructures qui en nécessite autant. Il faut savoir que pour la construction ou la rénovation de centres de recherche, nous pouvons faire appel aux partenaires étrangers, mais en ce qui concerne les infrastructures fondamentales, comme les amphithéâtres, cela relève entièrement de la partie malgache. Il faut donc de l'engagement et une véritable volonté politique.

On parle d'émergence, peut-on être optimiste avec les ressources humaines que nous formons ?

Tout le monde est conscient des classements internationaux de Madagascar en ce qui concerne l'économie, la pauvreté ou en termes d'éducation et de recherches. Tout le monde doit être conscient qu'être responsable et prendre des initiatives positives est une question de vie ou de mort pour le pays. Toute autre attitude est criminelle. ■

TEXTO

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO

L'ancien président du SIM à sa tête

L'université d'Antananarivo est l'un des plus grands campus de la Grande île. Il a formé de nombreux administrateurs de Madagascar. Le conseil scientifique de l'université est, quant à lui, composé du président et des doyens et des directeurs des établissements. Il donne son avis sur tout ce qui concerne la formation et la recherche. Centre universitaire régional en 1977, érigée en université en 1988, lors de la démocratisation et la régionalisation de l'enseignement, au même titre que les cinq autres universités de province, l'Université d'Antananarivo est issue de l'Université de Madagascar, créée en 1961.

En plus d'un organe exécutif chargé de piloter l'ensemble de l'institution, l'université est aussi administrée par un conseil d'administration, un organe délibérant. Le conseil d'administration de l'Université d'Antananarivo a pour mission de définir la politique de développement de l'Université dans le cadre de la politique nationale en vigueur,

d'examiner et d'approuver le budget et les comptes de l'Université qui doivent être en équilibre, d'accepter les dons et legs, de définir les principales activités de l'Université, de définir les conditions d'accès et poursuite des études à l'Université, et de ratifier les conventions avec d'autres organismes nationaux et étrangers. Pour ce mandat, l'ancien président du SIM, Fredy Rajaonera, a été porté à la tête du conseil d'administration.

« LE CIRCUIT DE L'OR REQUIERT ENCORE UNE MEILLEURE STRUCTURATION POUR UNE TRAÇABILITÉ EFFECTIVE ET MAÎTRISÉE »

Tiavina Ranoroharisoa
Directeur général de l'Agence Nationale de la filière or (ANOR)

La filière or est en pleine restructuration à Madagascar. Le directeur général de l'Agence Nationale de la filière or (ANOR) nous explique les actions entreprises, les résultats enregistrés ainsi que les défis qui se posent.

Quelles sont les améliorations constatées au sein de la filière or durant ces trois dernières années ?
La bonne gestion de la filière or devrait faire du secteur aurifère un véritable levier de développement du pays. Ainsi, les activités entreprises par le ministère et ses démembrements, ont été axées dans un objectif d'harmonisation de la chaîne de valeur aurifère. Le secteur or a pu enregistrer certaines améliorations si l'on se réfère aux données recueillies et aux impacts ressentis par la population des zones à fort potentiel en or. D'un côté, les communes et les fokontany sont conscients de l'importance des rôles de gestion administrative et de surveillance qui leur sont dévolus afin que leurs circonscriptions bénéficient des retombées d'une exploitation légale et saine. De l'autre côté, les exploitants orpailleurs et collecteurs d'or sont informés et sensibilisés des atouts et avantages des pratiques formelles. L'opérateur au bout de la chaine, quant à lui, se chargera d'acquitter ses droits avant toute expédition de son or travaillé vers l'étranger. L'augmentation considérable du nombre d'orpailleurs formalisés, de collecteurs détenteurs de cartes et de comptoirs agréés nous indique, dans un premier lieu, l'évolution de la situation générale dans le secteur. Dans un premier temps, l'harmonisation de la filière consiste en la formalisation des activités et des opérateurs. L'objectif étant de réguler chaque maillon de la chaine de valeur afin de se conformer aux normes préétablies et de faire de l'activité d'exploitation et de commercialisation d'or une activité responsable sur le plan social, organisationnel, professionnel et environnemental. À long terme, le redressement progressif des aléas du secteur or, en vue d'en assurer une amélioration continue, va aboutir au développement socioéconomique du pays.

Parlant du développement de Madagascar, le Président de la République a prôné la mise en place de la centrale de l'or. Cela voudrait- il dire que la formalisation est ainsi maîtrisée pour passer à un autre niveau ? Quel avenir pour cette filière ?
La mise en place de la centrale de l'or s'inscrit dans la logique de développement du secteur aurifère. Et comme il a été annoncé par le premier ministre, lors de la présentation du Programme de mise en œuvre de la Politique générale de l'État, d'ici décembre 2019, cette centrale verra le jour. Des travaux de réflexion et de consultation pour sa mise en place sont en cours. Grâce aux efforts de formalisation entrepris, l'administration minière a pu enregistrer dernièrement une nette augmentation de la quantité déclarée à l'exportation. Et l'on sait cependant que si en 2018, Madagascar a enregistré 3t d'or à l'exportation, les pays come Dubaï par exemple, déclarent importer de Madagascar une dizaine de tonnes d'or en une année. C'est dire à quel point le circuit de l'or requiert encore une meilleure structuration pour une traçabilité effective et maîtrisée. De plus le secteur est très mobile et élastique et est sensible à différents paramètres tels le cours de l'or, le blanchiment d'argent, ou la découverte de nouvelles zones de ruées. Plusieurs intermédiaires interfèrent en outre depuis les artisans miniers jusqu'aux grands collecteurs et comptoirs exportateurs. La prédominance de l'informel, l'évasion fiscale, l'existence de réseaux de trafic échappant à tout contrôle, et la précarité des conditions des petits exploitants nationaux font donc que la filière or malgache n'a pas jusqu'ici un marché structuré qui profite et à l'État et aux collectivités locales. C'est de ce constat qu'on fait intervenir la centrale de l'or, qui canalisera en quelque sorte le flux d'or produit et commercialisé, et aidera ainsi à asseoir sa traçabilité. Elle va s'inscrire entièrement dans les efforts d'harmonisation de la filière pour la développer. Par ailleurs, la centrale de l'or est la structure idoine qui permettra à l'État de se constituer une réserve d'or. Vous avez évoqué l'exportation de l'or

Échanges avec les orpailleurs, lors d'une rencontre sur site

Le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques en pleine concertation avec ses collaborateurs (KRAOMA, BCMM, ANOR...), avant une descente sur site

Qui peut exporter et comment s'effectue le processus ?
Toute exportation de l'or travaillé sous les formes exigées, de lingots ou de bijoux poinçonnés, titrés à plus de 18 carats, est autorisée dans les conditions et modalités que la loi définit. L'exportation à titre commercial est autorisée pour les titulaires de permis d'exploitation or ainsi que pour les comptoirs commerciaux agréés. Les permis miniers sont délivrés par le Bureau du cadastre minier de Madagascar (BCMM), et concernant les comptoirs commerciaux, c'est l'ANOR qui en délivre les agréments. Les procédures administratives pour l'exportation se réalisent quant à elles, au niveau du Guichet unique d'exportation (GUE) au sein du ministère chargé des Mines. C'est au sein de ce GUE que sera vérifié la conformité des documents exigés et où seront acquittés par l'exportateur les droits et taxes se rapportant à son envoi. Pour ce qui est de l'exportation de l'or à des fins non commerciales, l'on vient de redéfinir par un arrêté signé du ministre chargé des Mines, Fidiniavo Ravokatra, de nouvelles dispositions qui restreignent la quantité autorisée à l' exportation, réduisant ainsi le risque que cette forme d'envoi devienne un moyen de faire sortir l'or malgache destiné au trafic illicite international.

Madagascar prévoit de disposer d'un stock d'or national

Que dire, pour atteindre les objectifs au vu des problèmes rencontrés et retransmis dans les médias ?
La mise en place de la centrale de l'or constitue d'ores et déjà un moyen important de résoudre le grand problème de canalisation de l'or. Pallier au manque à gagner de l'État en matière d'exploitation de l'or revient en effet à assurer que tout l'or produit et commercialisé passe par un enregistrement et contrôle de l'État, qui en effectue le poinçon national, et opère à cet effet toutes les perceptions fiscales et parafiscales prévues. La traçabilité de l'or est le mot d'ordre. Et pour y parvenir, l'on devra également trouver comment attirer la production de ces petits exploitants nationaux dans le filet formel, si jusque-là, ils dépendent entièrement des collecteurs majoritairement informels qui les fidélisent en leur fournissant en avance, des petits fonds de subsistance et de fonctionnement. Il nous faudra, dans une action parallèle renforcer, dans une optique d'administration de proximité, les actions d'information, d'encadrement, de suivi, et de formalisation au niveau des collectivités aurifères. Et le meilleur moyen pour ce faire, est de déconcentrer au maximum les bureaux gérant les activités minières, notamment les antennes locales du ministère et de l'ANOR. À souligner également que les initiatives d'assainissement prises et entamées par le ministre chargé des Mines, en collaboration avec les organismes qui lui sont rattachés – dont l'ANOR – sont à poursuivre et à intensifier. Laisser persister les irrégularités ne feraient que proliférer encore plus leur nombre et surtout, cela découragerait et dissuaderait les opérateurs licites à demeurer dans le formel. L'impunité est à combattre.

Et toute zone de risque de trafic illicite de l'or – néfaste à l'économie nationale – bafouant la chance de développement des localités sources et ruinant nos ressources pourtant non renouvelables, doit être impérativement verrouillée. Et cette zone de risque réside à tous les niveaux, aussi bien au niveau des phases d'exploitation, de transformation, de gestion administrative, de commercialisation qu'à l'exportation.

Une mère de famille, assurant son gagne-pain quotidien, l'orpaillage

Villa ANOR Ampanotokana
BP : 655 ANTANANARIVO
+261 32 03 214 15
anor@anor.mg
Anor Madagascar
Agence Nationale de la Filière Or

Dans de nombreux pays émergents, l'industrialisation a porté la croissance

BAROMÈTRE DE L'INDUSTRIALISATION MALGACHE

L'industrie relève la tête

La troisième édition du baromètre de l'industrialisation de Madagascar a présenté des résultats assez encourageants. Ce qui démontre une amélioration de l'environnement dans lequel évoluent les industries malgaches.

Par Mitsinjo Alisoatiana

Un mieux. Tel est le mot utilisé pour relater la situation actuelle des industriels. Suite aux études et aux enquêtes de perception effectuées par l'Alliance pour l'industrialisation durable de Madagascar (AIDM) et le Cercle de réflexion des économistes malgaches (Crem), la troisième édition du baromètre de l'industrialisation a démontré un résultat quelque peu positif. Ce qui favorise l'optimisme auprès des industriels malgaches.

INDICES

«Les résultats de ce baromètre sont très positifs. Ils démontrent une nette amélioration du climat de l'industrialisation en général pour Madagascar», avance Rivo Rakotondrasanjy, Président de l'AIDM. Les trois indices principaux, à savoir l'indice global, l'indice social et l'indice de la conjoncture future – modelant cet instrument de mesure de progrès – ont généralement affiché d'importantes améliorations. Les chiffres sont en effet progressifs et assez prometteurs par rapport aux deux dernières éditions du baromètre, rendues publiques en juillet et en octobre 2018. L'indice global se présente avec une note de 47 sur 100, une classification moyenne pour le climat global du secteur de l'industrie. L'indice social, basé sur les satisfactions des travailleurs en fonction de leurs conditions et de leurs motivations, est noté à 78 sur 100, ce qui présente un bon climat. L'indice de la conjoncture future quant à lui est estimé à 78 sur 100, illustrant ainsi l'optimisme des travailleurs sur le futur du secteur industriel. C'est le résumé de la classification des indices où se situe le secteur industriel à Madagascar, selon le rapport de l'AIDM. À noter que ces indicateurs constituant ce baromètre, ont été calculés en fonction des scores attribués aux réponses de chaque question relative aux indices spécifiques.

CHIFFRES CLÉS

INDICE GLOBAL	INDICE SOCIAL	INDICE DE LA CONJONCTURE FUTURE
47%	78%	78%
Situation moyenne	Bon climat	Bon climat

Source : Alliance pour l'industrialisation durable de Madagascar

ESPOIRS

« L'environnement se présente comme étant attractif. Les industriels sont optimistes et sont prêts à aller de l'avant d'après les résultats de l'enquête de perception réalisée pour l'élaboration du dernier baromètre », a avancé, pour sa part, Rado Ratobisaona du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). Au sujet de la place de l'industrialisation dans la politique de l'État, 59% des chefs d'entreprises sont confiants sur une amélioration plus ou moins certaine du climat. Ils misent, dans ce sens, sur une attente positive vis-à-vis de la Politique générale de l'État (PGE), dans les lignes relatives à la question de l'industrie. Ainsi, la majorité des travailleurs mettent leurs espoirs dans l'accomplissement du Velirano numéro 7 inscrit dans le programme IEM, pour une meilleure expansion de l'industrialisation à Madagascar. 64,52% des entreprises et des travailleurs ont de l'assurance sur ce qui est de la relance économique, inscrite dans le programme du gouvernement actuel. *« L'État est-il dans la capacité de surmonter ces difficultés pour maintenir cet optimisme ? »* se demande Rado Ratobisaona. Les industriels ont besoin de l'intervention de l'État pour résoudre les difficultés majeures et difficultés structurelles telles que l'énergie, la concurrence déloyale, le pouvoir d'achat local, qui ont existé depuis toujours.

DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Malgré les chiffres globaux assez positifs, le secteur industriel malgache fait toujours face à plusieurs maux et à des difficultés majeures assez persistantes. La concurrence déloyale, le secteur informel, les problèmes énergétiques, le coût du transport, la faiblesse du pouvoir d'achat domestique et la difficulté de l'accès au financement. Selon les chiffres fournis par le baromètre, la concurrence déloyale est en pôle position des préoccupations des chefs d'entreprise (84,21%), viennent ensuite, le coût de transport (71,05%), le pouvoir d'achat domestique (71,05%), les problèmes de financement (68,42%), le taux de change (68,42%) et la fourniture d'énergie à 68,42%. Pour les travailleurs, 60% d'entre eux ont évoqué les problèmes de fourniture d'énergie, 48,57% ont parlé du coût de transport, 45,71% dénoncent la concurrence déloyale, 34,29% font face aux contraintes de la technologie et matériels de production, 34,29% de problèmes au niveau de l'insécurité, 34,29% accusent l'insuffisance de la demande. Les résultats d'enquêtes ont permis également de constater que 70,73% des acteurs du secteur industriel, se plaignent des services des douanes et de la fiscalité, tout ce qui est des procédures administratives. Ainsi, les industriels indiquent que les services des douanes et de la fiscalité entravent leurs activités. Le baromètre de l'industrialisation est un outil de travail de premier ordre, pour peu que les principaux concernés puissent prendre les mesures correctives nécessaires. *« Nous sommes les blessés de guerre. Malgré les problèmes socio-politiques, entre vents et marrées, les industriels ont toujours survécu »*, conclut Amiraly Hassim, président du SIM. ■

FINANCEMENT ET ÉNERGIE

Le besoin d'une réelle transition

Le baromètre a dévoilé que 48,78% des entreprises enquêtées ont eu recours aux offres bancaires. Les emprunts permettent surtout de financer les investissements et les besoins en fonds de roulement. Or, les acteurs financiers qui accordent une réponse positive aux besoins de ces industriels sont moins nombreux. Ce qui constitue une autre adversité qui figure parmi les freins rencontrés par le secteur industriel. Les offres bancaires sont moyennement appréciées par les industriels avec un score de 2,05 sur 4. Pis, seul 1,87 sur 4 exprime sa satisfaction sur les services bancaires pour l'investissement. Et un score de 2 sur 4 pour la satisfaction sur les services bancaires pour les BFR. En somme, les entreprises ne sont pas tout à fait satisfaites des offres de produits et services bancaires.

Les problèmes énergétiques font également partie des freins majeurs au développement industriel.

Les problèmes d'énergie sont évalués à un score de 2,96 sur 4. Par la suite des enquêtes, 96,77% ont réclamé le besoin d'une transition énergétique à Madagascar. Les actions effectuées par l'Administration dans ce sens ont été appréciées par les industriels en récoltant un score de 2,26 sur 4.

EN BREF

DIASPORA AFRICAINE : 70 MILLIARDS D'EUROS POUR L'AFRIQUE

Dans le troisième opus des Cahiers du CIAN, un livre intitulé *Les Diasporas africaines, accélératrices des économies du continent*, Etienne Giros explique que les flux financiers envoyés en Afrique par les diasporas représentent un volume de près de 70 milliards d'euros par an. Près de 10 milliards en proviennent de la diaspora africaine en France. Madagascar y a un gros contingent. Ces montants sont en constante augmentation. Ces sommes colossales représentent quasi autant que l'addition des 29 milliards de dollars de l'Aide publique au développement (APD) et des 42 milliards de dollars d'investissements extérieurs faits en Afrique en 2017.

INVESTISSEMENTS : L'ÉGYPTE DEMEURE ATTRACTIVE

Le groupe financier sud-africain Rand Merchant Bank (RMB) a dressé la liste des pays africains les plus attractifs pour les investissements en 2020. Le classement est issu de la neuvième édition du rapport *Where to invest in Africa*. Le top 10 est occupé par l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Éthiopie et la Tunisie. Pour le groupe financier, l'Égypte reste le pays africain le plus attractif pour les investissements, en raison de son marché démographique important, de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la politique d'industrialisation mise en place par le gouvernement.

LE CHIFFRE

72 heures

Les étrangers désirant travailler à Madagascar ou investir dans le pays pourront désormais obtenir leur visa de séjour sous 72 heures.

Le magazine du syndicat des industries de Madagascar

expansiOn MADAGASCAR

La Zone de libre-échange continentale (Zlec)

Comparaison des échanges commerciaux des pays (2017)

En Afrique
16,6%

Amérique
55%

Asie
59,4%

Europe
68,1%

avec le reste du monde
avec d'autres pays du continent

INTÉGRATION RÉGIONALE

Comesa et SADC
Madagascar cherche sa place et sa voie

Interview de Gaëtan Ramindo
Directeur général de l'industrialisation auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)

Comesa
Une stratégie industrielle en gestation

Interview de Mamololona Ramarokoto
Secrétaire générale du Crem

Le président de la République lors du 39ème sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui s'est tenu à Dar Es Salaam

Comesa et SADC

Madagascar cherche sa place et sa voie

Madagascar et l'intégration régionale. Une histoire d'amour faite de haut et de bas. Si le phénomène est irrémédiable, les mesures correctives doivent être adoptées pour que la Grande île puisse en tirer des bénéfices substantiels.

Par Iharivelo Randiniaina

Une petite analyse des indicateurs fournis par les indices d'Integrate Africa peut changer certains points de vue sur les questions entourant l'intégration de Madagascar. L'indice de l'intégration régionale en Afrique a été conçu pour indiquer dans quelle mesure chaque pays africain remplit ses engagements en vertu des divers instruments panafricains d'intégration régionale comme l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja, l'acte fondateur de l'intégration du Continent noir. L'indice fait la synthèse de cinq dimensions, qui correspondent à des catégories socioéconomiques importantes pour l'intégration régionale de l'Afrique. Seize indicateurs (selon les données disponibles) qui touchent aux cinq dimensions ont été utilisés pour calculer l'indice. Les dimensions et les indicateurs retenus pour le calcul de l'indice découlent du Traité d'Abuja et de son cadre opérationnel. Les indicateurs ont été retenus quand 80 % des pays disposaient de données de qualité.

PERFORMANCE

L'indice est un projet commun de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique. Il fait la synthèse de ces dimensions : libre circulation des personnes, intégration commerciale, intégration productive, liaisons et infrastructures régionales et convergence des politiques macroéconomiques. Il permet aussi de juger les performances d'un pays par rapport aux organisations auxquelles ils appartiennent, entre autres, le Common Market for Estern and Southern Africa (Comesa) et la Southern Africa Development Community (SADC) pour Madagascar. Le score global de la Grande île, en termes d'intégration au sein du Comesa, est moyen, avec une note de 0,42. La Grande île se situe entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC). Cette note signifie que le pays affiche une performance *« moyenne »* et la note est proche de la moyenne des pays. Dans le cadre du Comesa, selon les données d'Integrate Africa, le pays qui affiche une forte performance est le Kenya, qui devance la Zambie. Sa note de 0,57 est supérieure à la moyenne des pays. L'Éthiopie est la *« moins intégrée »* au sein de la Comesa avec une note de 0,23. Elle est de cinq points derrière le Soudan. L'Éthiopie affiche pourtant l'un des taux de croissance les plus élevés en Afrique.

ÉCART

Sur le chapitre des infrastructures régionales, le score de Madagascar est de 0,36. L'intégration productive est de 0,61, la libre circulation des personnes est de 0,20 et l'intégration financière et macroéconomique est de 0,40. Avec le Comesa, la Grande île semble bien s'en sortir. Sur le papier, du moins. Mais tout se corse quand on scrute à la loupe les données au sein de la SADC. Madagascar tutoie la queue du peloton. La Grande île affiche une piètre performance de 0,34, dans l'indice de performance global, ce qui la place juste devant la RDC et l'Angola. Madagascar est 14e sur 16 pays. L'Afrique du Sud truste le haut du classement, au niveau de la SADC, avec un score de 0,91 devançant le Botswana (0,59). L'écart entre les notes de la SADC et du Comesa s'explique par des raisons historiques, des avantages comparatifs, les politiques régionales et tout simplement la géographie. Ces données signifient que Madagascar est plus ou moins bien intégré, suivant les prismes de l'organisation observée.

GALOP D'ESSAI

Les défis sont encore nombreux. Or, le continent avance vers un marché global à travers la Zone de libre-échange continen-

Classement Comesa

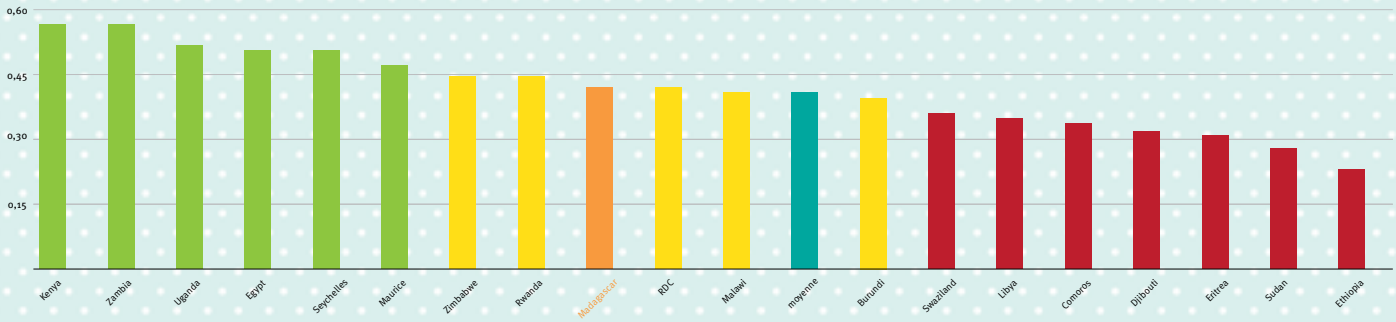

Classement SADC

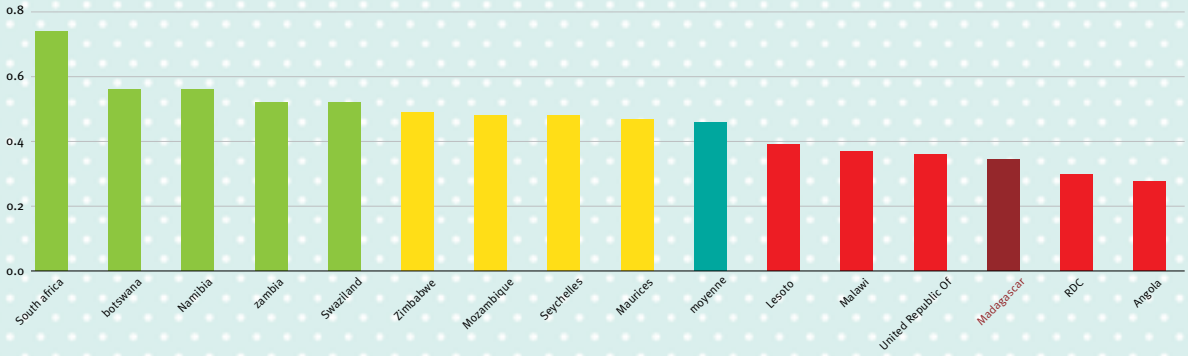

- Pays à forte performance – la note est supérieure à la moyenne des pays
- Pays à performance moyenne – la note est proche de la moyenne des pays
- Note moyenne des pays membres de la communauté économique régionale
- Pays à faible performance – la note est inférieure à la moyenne des pays

tale (ZLEC). L'entrée de la Grande île dans ces organisations régionales aurait dû servir de galop d'essai. *« La zone de libre-échange continentale africaine regroupe les 55 pays de l'Union Africaine. Elle a été créée pour stimuler le commerce, l'industrialisation et la croissance économique en Afrique. Elle a pour but d'améliorer le bien-être de la population africaine »*, trace Mamololona Ramarokoto, secrétaire générale du Centre de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). Cependant, l'Institut national de la statistique (Instat) souligne que *« les échanges commerciaux au sein des communautés économiques régionales auxquelles la Grande île appartient ne représentent que 7% à 9% des échanges totaux de Madagascar »*.

Pis, la balance commerciale n'a cessé de pencher en défaveur de la Grande île. Selon les estimations, la balance commerciale avec le Comesa présente un déficit d'à peu près 140 millions de dollars avec un taux de recouvrement avoisinant les 36,50%. Parallèlement, les importations ne cessent de croître. Rien qu'entre 2013 et 2015, elles ont bondi de 35,92 %, en passant de 163 à 220 millions de dollars. *« La Grande île n'avait rien de vraiment exceptionnel à proposer aux quelque 475 millions de consommateurs au sein du Comesa. Alors, qu'allons-nous faire – dans ce cas – avec la Zlec et son milliard de consommateurs ? »* se questionne lucidement Mamololona Ramarokoto à propos de ces défis colossaux qui attendent Madagascar.■

ZLEC

Des challenges à relever

Les règles de la Zlec doivent être simples et claires selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Toutefois, pour Madagascar, les challenges, que cela soit d'ordre politique, juridique, infrastructurel, financier ou sécuritaire, ont été toujours les mêmes. Nombreux sont ceux qui se posent encore des questions sur les mécanismes d'applications et même sur l'impact de la Zlec sur le continent et sur le pays. De grands bouleversements sont à prévoir. Pour faire face à ce grand marché, Andrianavalomanana Razafiarison, président du Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (Fivmpama) mise sur le renforcement des capacités de production et de transformation du pays (*voir interview par ailleurs*). La Zlec est attendue pour accroître la compétitivité des pays africains et de leurs industries, à travers un renforcement des compétences en la matière. Des accords sont aussi prévus pour protéger le secteur productif. *« Nous sommes actuellement dans une ère de mondialisation. Nous ne pouvons pas nous renfermer sur nous-mêmes. Nous devrions impérativement avancer étape par étape s'il le faut »*, reconnait Andrianavalomanana Razafiarison, président du Fivmpama. *« Toutefois, nous devrons être prudents sur le fait que si nous ne mettions pas en place un contrôle strict de la concurrence sauvage. D'autres menaces peuvent également accroitre les périls pesant sur les industries locales »*, tempère Mamololona Ramarokoto.

Pour faire face aux défis de l'intégration, donc à ceux de la libéralisation, *« il faudra prendre, sur le terrain, tout un ensemble de mesures – notamment des stratégies bien conçues, des réformes des politiques et des mesures de création de capacités »*, comme l'indique Integrate Africa.

Le démantèlement des dernières barrières tarifaires fait partie des objectifs ultimes de l'intégration régionale

INTÉGRATION RÉGIONALE

Les promesses évanouies dans la réalité

Nombreux sont les blocages qui nous empêche d'avancer dans l'intégration régionale. Certes, nous devrions augmenter notre production et avancer vers l'industrialisation, mais à la base, il nous faut maîtriser la réalité et les enjeux de ces blocs commerciaux régionaux.

Par Van-Lee Behaja et Iharivelo Randiniaina

À Madagascar, la Southern Africa Development Community (SADC) est davantage connue comme étant un médiateur de crise, un facilitateur des discussions entre des leaders politiques durant les événements politiques que comme une communauté économique. Mais par substance la SADC est une alliance mise en place pour des fins plus économiques.

BLOC ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Comme la SADC, le Common Market for Estern and Southern Africa (Comesa) renferme un esprit d'échanges commerciaux et des enjeux économiques majeurs, à travers ses quelque 500 millions de consommateurs. *« Le Comesa est une organisation internationale ayant pour objectif de créer une union douanière entre les pays membres dont Madagascar. Le marché a été fondé en 1994 pour renforcer un accord de libre-échange. Il est le plus grand bloc économique régional de l'Afrique »*, nous partage Mamololona Rakotobe, secrétaire générale du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). Malheureusement, la plupart des Malgaches ignorent encore les enjeux et les opportunités économiques que revêtent ces marchés. Même les analystes les plus avertis réduisent la considération de ces marchés aux questions d'union douanière ou de barrière tarifaire à abattre. Le manque de

transparence inhérent au processus a également handicapé les démarches entreprises. Cependant, des entreprises ou industriels ont, depuis environ une vingtaine d'années, ont fait les premiers pas dans ces blocs. Le résultat est encore assez mitigé, mais certains rencontrent un succès.

UN BLOC PUISSANT

Le Comesa est un marché commun qui inclut 20 pays de l'Est de l'Afrique et du Sud du continent, créé en 1994. La Tunisie a grossi les rangs de l'organisation en juillet 2018. Cette adhésion a été concrétisée lors d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement des 20 pays de l'organisation à Lusaka en Zambie, sous la houlette du chef d'État malgache, Hery Rajaonarimampianina, son président en exercice à l'époque. La Tunisie y était représentée par une délégation conduite par son ministre des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui. L'Union Européen ne est la première partenaire commerciale des pays du Comesa. Ce bloc est considéré comme l'un des plus puissants sur le continent africain. Le Premier ministre tunisien avait considéré que cette adhésion aidera *« à attirer une partie des investissements destinés à cette zone économique vers la Tunisie »*. Le Comesa représente un marché de 500 millions d'habitants, au produit intérieur brut (PIB) de 800 milliards de dollars. Le commerce entre les pays du Comesa se chiffre à neuf milliards de dollars, ce qui équivaut en pourcentage à environ 10 % des échanges globaux avec le reste du monde. Le Comesa ouvre la porte à de grands marchés aux exportations, grâce à une forte réduction des droits de douane.

> “Ce bloc est considéré comme l'un des plus puissants sur le continent africain.

FORMATION

« Nous ne savons pas ce que ces marchés exigent. Nous devons connaître de manière assez précise les besoins et les attentes des pays membres de ces organisations. Nous avons l'obligation d'être à jour sur les enjeux et les avantages que nous pourrions pleinement en tirer, autrement, il nous sera difficile de faire le poids devant la concurrence », nous partage Gaetan Ramindo, directeur général de l'industrialisation. C'est justement dans ce sens qu'a été organisée, début juillet, une formation portant sur la Compréhension de l'intégration régionale du Comesa : fonctionnement et règles d'origine, et préparation à une mission de prospection du marché, pour les entreprises et industriels souhaitant mieux connaître le fonctionnement du Comesa. Organisée par le SIM et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA), elle s'est adressée au secteur privé, notamment aux industriels locaux en mettant en avant la compréhension de l'intégration régionale. Le but étant de connaître les conditions, les avantages ainsi que les enjeux réels de l'intégration régionale afin qu'elle soit profitable aux acteurs économiques à court, à moyen et à long termes. ■

CHIFFRES CLÉS

500 millions :
nombre d'habitants du Comesa

800 milliards de dollars
PIB du Comesa

10 %
des échanges mondiaux ont lieu dans le Comesa

21
pays membres

Source : Comesa

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENTS

Préparer les opérateurs à devenir compétitifs

La formation organisée par le SIM et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) avait pour objectif de préparer les opérateurs économiques locaux à pouvoir répondre efficacement au septième appel du projet de Facilité d'ajustement Comesa mécanisme d'appui à l'intégration régionale (Facmair). Madagascar n'a pas reçu le sixième appel. Des efforts doivent être fournis pour que les opérateurs malgaches puissent jouir pleinement des avantages offerts par le Comesa. Le marché commun compte aujourd'hui neuf institutions (dont une banque, un institut monétaire ou encore une agence d'investissement régionale), deux agences spécialisées et un organe judiciaire (Cour de justice), basés dans différents États membres.

Amiraly Hassim, président du SIM, a profité de l'occasion pour exhorter les parties prenantes à mieux appréhender les défis liés au Comesa. *« Il nous faut de comprendre ce qu'est l'intégration régionale, son fonctionnement et ses règles. Nous avons également remis sur table le cas de Madagascar, les problèmes rencontrés et les opportunités à saisir dans le Comesa »* a-t-il avancé à l'occasion de cette formation. Depuis juin 2015, la Comesa fait partie de la Tripartite Free Trade Area (TFTA), avec la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Malgré sa taille, jusqu'ici le Comesa ne s'est pas montré très compétitif au niveau international. Et dans ce marché peu compétitif, Madagascar demeure encore un acteur mineur.

GAËTAN RAMINDO

Directeur général de l'industrialisation auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)

« Aucune décision ne devrait être prise à la légère ou d'une manière unilatérale »

Gaëtan Ramindo, le directeur général de l'industrialisation auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA), estime que les secteurs privé et public doivent s'unir pour pourvoir faire face aux exigences de l'ouverture

Gaëtan Ramindo, directeur général de l'industrialisation auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) nous livre ses impressions sur les opportunités et les défis que pose l'intégration régionale pour Madagascar.

Par Van-Lee Behaja
Photo © Arisamy Andriamaro

Comment percevez-vous l'intégration régionale pour Madagascar ?

Notre point de vue, du côté du gouvernement, notamment au niveau du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, est que l'intégration régionale devrait être une réelle opportunité pour l'économie nationale et être à l'avantage des industries locales. Mais, avant tout, il faudrait résoudre les problèmes d'ordre organisationnel et structurel pour que l'on puisse être plus compétitif sur ce grand marché.

Qu'est ce qui empêche l'essor des industries locales ?

Pour nos industriels, le problème repose surtout sur le marché local qui est étroit et restreint. Soyons pragmatiques : pour le moment, la part de la population malgache à avoir un pouvoir d'achat pour consommer nos produits est assez faible. Mais il ne faut pas occulter les problèmes d'infrastructures routières qui ne nous permettent pas d'acheminer nos productions facilement et le prix de l'énergie qui figure parmi les plus chers en Afrique et même dans le monde. L'ensemble de ces problèmes font que nous avons besoin d'avancer dans l'intégration régionale.

Qu'est-ce qui différencie le marché africain des autres marchés internationaux ?

Depuis des années, nous nous sommes contentés d'exploiter les marchés européen et américain, alors qu'ils ont beaucoup d'exigences et que, parfois, nous ne pouvons pas les satisfaire surtout en termes de qualité. C'est pour cela qu'il est préférable de se tourner vers un marché

de proximité qui a à peu près les mêmes exigences que les nôtres, mais dont la population a un pouvoir d'achat plus élevé. Ce marché représente une large ouverture continentale, un échange, un partage d'expériences et de matières premières entre les industriels de la région. Dans ce sens, cela symbolise une entraide mutuelle entre les adhérents de ce marché, un support indispensable pour nos industriels en termes d'amélioration de nos productions. Cela nous permettra de mieux entrer dans les autres pays du continent et d'atteindre les autres consommateurs.

Les industries malgaches ne sont pas prêtes à l'intégration régionale d'après leurs dires. Qu'en pensez-vous ?

Cela dépend de chaque entreprise ou de chaque unité industrielle. Des mesures et des initiatives ont déjà été avancées par l'État, comme la mise en place de certaines dispositions légales pour que les chances soient équitables entre les acteurs. Toutefois, nous pouvons affirmer que certaines entreprises, beaucoup d'unités industrielles, sont prêtes. Mais, effectivement, l'intégration régionale nécessite une meilleure préparation et il y a une large concurrence. Si nous ne sommes pas prêts, si nous ne nous préparons pas comme il se doit, nous ne pouvons pas concurrencer nos adversaires convenablement.

Où se situent les défis auxquels nous devons faire face ?

Pour Madagascar, le secteur privé ne s'unit pas suffisamment pour affronter ensemble ce marché continental. Alors que, dans les autres pays africains, nous pouvons nous apercevoir cette unité. Les industriels sont conscients qu'avancer ensemble permet d'atteindre un objectif commun : être plus forts sur le marché africain. Je peux parler également d'une méconnaissance des opportunités offertes par le marché, les besoins, les attentes de la demande, les enjeux et les avantages dont nous pourrions pleinement profiter. Il est regrettable de savoir que certaines PMI pensent que l'intégration régionale se résume seulement à l'exemption des droits de douanes. Par contre, il y a certains petits détails techniques à maîtriser obligatoirement et des conditions à connaître pour intégrer le marché. Autrement, il nous sera difficile de faire le poids devant la concurrence. De même, la langue la plus utilisée dans les négociations commerciales de ces zones est l'anglais, alors que nous rencontrons une certaine difficulté dans sa maîtrise. Ce sont les plus grands défis pour nos industriels.

Quelle stratégie devrons-nous adopter ?

Ainsi, nous devons nous concentrer sur les produits recherchés sur le marché auquel nous nous sommes intégrés. Nous sollicitons les entreprises ou le secteur privé qui participent aux foires et aux expositions, à mettre en avant Madagascar, le pays d'origine, avant de penser à leur renommée. Cela permettra de renforcer la notoriété du pays sur la scène africaine et de profiter des leviers de l'intégration régionale. Évidemment, cela devrait s'accompagner obligatoirement de formations, pour que les opérateurs économiques malgaches, les entreprises et les industries puissent répondre pleinement à la demande du marché et de ses consommateurs, surtout en termes de qualité. Nous avons besoin d'une réelle volonté d'agir ensemble et d'une meilleure coordination de tous les acteurs allant du secteur privé à l'État. Au fur et mesure, des concertations doivent être initiées. Aucune décision ne devrait être prise à la légère ou d'une manière unilatérale.

D'après vous, quelles filières devrions-nous particulièrement mettre en avant ?

Nous avons des produits très prisés qui font notre renom à l'échelle internationale. Nous devrions continuer à miser sur eux et à les promouvoir dans la conquête des marchés extérieurs. Nous avons beaucoup de ressources, dont quelques-unes, nous privilégient et nous offrent une multitude d'avantages comparatifs. C'est là que nous devrions concentrer nos efforts. En ce moment, l'État envisage de soutenir la production locale à travers la satisfaction des besoins de la population dans son quotidien. Mais ce qui est intéressant, c'est que ces produits sont plus ou moins similaires aux besoins des pays membre de la région. Si nous arrivons à satisfaire la demande locale, il nous sera facile de varier nos exportations dans ce marché. Nous devons aussi continuer à miser davantage sur le secteur agribusiness et le développement de l'industrialisation régionale. Le secteur primaire nous offre le plus d'avantages comparatifs jusqu'à maintenant. Je mentionnerai également les opportunités offertes par les produits pharmaceutiques, les pharmacopées et les phytopharmacies. Il ne faut pas oublier que nous avons également la capacité de produire de l'huile alimentaire, du sucre, de la farine, etc. Pour soutenir la croissance du secteur du BTP, il est aussi opportun de produire localement du ciment. Nous devrions donc multiplier les unités industrielles de matériaux de construction dont nous avons besoin pour alléger nos importations et pour accompagner l'essor de notre développement.

Quelles devraient être les interventions étatiques ?

L'État œuvre pour soutenir le secteur privé. La politique actuelle place le secteur privé au cœur du développement économique, ainsi que les régions. Nous avons avancé nettement dans la résolution de certains problèmes basiques. Nous pouvons déjà apercevoir les efforts entamés en ce qui concerne l'énergie, par exemple. Les résultats positifs se verront très prochainement à travers la réalisation des grands projets d'envergure en la matière. La qualité de l'énergie va certainement s'améliorer. Cela entraînera la réduction des coûts; ce qui sera profitable à la population et à l'industrie. De nombreuses réformes ont été entamées pour améliorer les conditions de travail des industriels locaux. ■

TEXTO

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE TRIPARTITE

Un processus enlisé

L'accord de libre-échange tripartite Comesa – EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est) – SADC a pour objectif la mise en place accélérée d'une zone de libre-échange (ZLE) englobant les États membres et partenaires des trois organisations avec l'objectif principal de créer une Union douanière unique. Madagascar est membre de deux organisations, le Comesa et la SADC. La mise en place de cet accord achoppe sur la réticence des pays concernés. 26 pays africains (50 % des membres de l'Union Africaine) englobant près de 600 millions de personnes (57 % de l'Union Africaine) et générant un Produit intérieur brut (PIB) de 1 000 milliards de dollars (58 % du PIB de l'Union Africaine) sont englobés dans cette zone tripartite. Seuls trois pays, l'Égypte, le Kenya et l'Ouganda, ont jusqu'à présent ratifié l'Accord depuis son lancement en juin 2015. Au moment de la création et du lancement de l'Accord de libre-échange tripartite, il était prévu que les négociations seraient achevées dans un délai de trois ans, ce qui permettrait à l'accord d'entrer en vigueur.

COMESA

Une stratégie industrielle en gestation

En juin, les ministres ayant en charge l'Industrie dans les 21 États membres ou leurs représentants ont approuvé un plan d'actions et les lignes directrices régionales de la politique de contenu local, à Nairobi. Ce plan à l'échelle régionale est ambitieux.

Par Iharivelo Randiniaina

Cette étape ouvre la voie à la mise en œuvre de la stratégie industrielle du Comesa, qui vise à soutenir la transformation structurelle des économies régionales grâce à une industrialisation durable et inclusive. Lors de la réunion à Nairobi, les ministres ont exhorté les États membres à intégrer les activités du plan d'action régional dans leurs plans nationaux de développement industriel. Lantosoa Rakotomalala est la présidente en exercice du Conseil des ministres du Comesa.

LIGNES DIRECTRICES

Les États doivent allouer une ligne budgétaire pour mettre en œuvre leurs plans de développement industriel, en synergie avec les activités régionales, et conformément à la troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDAIII). Les ministres de l'Industrie de la zone avaient adopté la stratégie industrielle du Comesa en septembre 2017. À cette occasion, ils avaient également chargé le Secrétariat d'élaborer un plan d'actions chiffré en définissant les délais et les responsabilités des parties prenantes. Le secrétariat avait été également enjoint de dessiner les lignes directrices de la politique régionale du contenu local, qui constitueraient l'un des moyens de mise en œuvre du programme d'industrialisation régionale.

La stratégie industrielle du Comesa vise à augmenter les produits et les exportations à valeur ajoutée en pourcentage du PIB par rapport aux estimations actuelles de 9% et les porter à 29% d'ici 2026. En 2026, l'industrie manufacturière devrait contribuer à 20% du PIB. Il est envisagé également d'accroître les exportations intrarégionales de produits manufacturés par rapport au total des importations de produits manufacturés dans la région de 7% à 20% d'ici 2026.

CONTENU LOCAL

« Nous ne pouvons pas parler d'industrialisation et de développement d'infrastructures sans considérer les politiques et réglementations relatives au contenu local comme instruments économiques appropriés à utiliser pour faire avancer le développement régional par l'exploitation des ressources disponibles au niveau local », avait souligné Peter Munya, ministre du Commerce, de l'Industrialisation et des Coopératives du Kenya. La politique de contenu local devrait être un instrument qui permettra aux États membres de formuler des politiques similaires afin de maximiser les avantages locaux de l'industrialisation. Cependant, les lignes directrices régionales ne sont pas contraignantes, mais elles constituent un outil d'orientation des États membres lors de la formulation de leurs politiques, leurs lois et leurs réglementations relatives au contenu local.

CHAÎNES DE VALEURS DURABLES

La stratégie industrielle au sein du Comesa devrait permettre de renforcer la collaboration dans le développement de chaînes de valeur durables afin d'accroître le commerce intra-communautaire de produits manufacturés. Le déséquilibre est encore bien réel, au détriment de l'économie malgache par exemple. L'une de résolutions de la réunion des ministres au Kenya est l'assistance que devrait apporter le secrétariat du Comesa aux États membres, dans la formulation et la mise en œuvre de programmes de contenu local. Le secrétariat est aussi tenu de faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'exécution du plan d'action régional. Pour Chileshe Kapwepwe, secrétaire générale du Comesa, *« la politique de contenu local et les lignes directrices régionales vont conduire au développement d'un secteur industriel dynamique et durable qui garantira des avantages équitables pour tous les habitants des États membres du Comesa »*. Le chemin est encore assez ardu pour Madagascar. ■

DES DÉTECTEURS ULTRA-SENSIBLES POUR LES DOUANES MALGACHES

Des résultats en temps réels. Telles sont les attentes vis-à-vis de la dotation des nouveaux matériels mis à la disposition de la douane malgache. L'IONSCAN 500DT et l'IONSCAN 600 permettront de détecter les traces de stupéfiants et d'explosifs, et serviront à déjouer le circuit des trafiquants et à sécuriser les frontières.

RENFORCER LES FRONTIÈRES

« Madagascar est considéré comme une plaque tournante de drogue, plus précisément les drogues dures dans l'océan Indien. Une des missions des douanes est de renforcer nos frontières et de protéger le pays de ces fléaux. Le niveau du trafic actuel démontre que les drogues ne sont pas, pour la plupart, destinés à Madagascar, mais le pays sert juste de passage pour les trafiquants, et nous ne pouvons pas accepter cela », soutient Jean Ernest Lainkana, directeur général des douanes. Les matériels de haute technologie comme l'IONSCAN 500DT et l'IONSCAN 600 de Smiths Detection, distribués par Teknet Group, permettront d'obtenir des résultats concrets immédiatement selon les explications et les démonstrations à l'occasion de la cérémonie de remise des détecteurs à Ivandry.

MENACES

La collaboration entre Teknet Group et les Douanes malgaches s'est donc concrétisée à travers la signature du contrat qui permettra aux douanes d'utiliser les scanners durant trois mois. Ensuite, les autorités malgaches pourraient se doter définitivement de ces matériels et d'équiper tous ses bureaux. La mise en place de ces outils accélérera les analyses des produits et des substances. L'IONSCAN 500DT, par exemple, est capable d'identifier plus de 40 substances en moins de huit secondes, tandis que l'IONSCAN 600, qui utilise la technologie IMS, sans source radioactive, présente une sensibilité incomparable quant à la détection et à l'identification d'une large gamme de menaces dues à des explosifs. ■

LE CHIFFRE

11e

Du 6 au 8 novembre, Madagascar a accueilli la 11e édition du forum du secteur privé africain.

CITIZEN

CAFÉ - RESTAURANT

Un écrin de verdure,
au cœur d'Antananarivo

Le Restaurant Citizen au cœur d'un écrin de verdure dans le cadre apaisant du lac Anosy : l'alliance parfaite entre affaires et détente. Notre cuisine est faite avec beaucoup de goût et d'amour. Cette cuisine riche d'inspiration multiple doit sa finesse à une mosaïque de couleurs et de produits, mais aussi et surtout, à ses épices qui feront chavirer vos papilles!

N'hésitez pas à demander conseils pour accorder votre repas avec l'un des délicieux vins de notre cave. Une des meilleures de la ville.

+261 34 05 720 60
citizen@citizentananarive.mg
www.citizen-guesthouse.com

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (COI)

L'agroindustrie comme tremplin

Avec ses 587 041 km² et ses 22 millions d'hectares de terres arables selon la FAO, Madagascar est le réservoir foncier et potentiellement alimentaire de l'océan Indien

Par Van-Lee Behaja

La COI rassemble cinq pays insulaires du sud-ouest de l'océan Indien : les Comores, les Seychelles, La Réunion, Madagascar et Maurice. Les besoins alimentaires de la région augmentent de 4,4% par an alors que les échanges régionaux ne couvrent que 4% des besoins alimentaires des îles.

ENJEUX

98% des terres arables qui ne sont pas encore exploitées se trouvent à Madagascar. Jusqu'à présent cette potentialité n'est pas encore pleinement utilisée. Peu de projets mettant en lien les paysans malgaches et les entreprises de l'océan Indien ont été menés jusqu'à présent. Les participants de la conférence organisée à l'occasion de la Foire Internationale de l'Agriculture (FIA), portant sur le thème *« Intégration régionale des marchés agricoles et sécurité alimentaire (COI) quels enjeux pour Madagascar »*, du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnel (Presan), en collaboration avec la FAO, avaient mis en perspective cette situation. Un soutien mutuel entre les agriculteurs et le secteur privé est ainsi indispensable.

ACCOMPAGNEMENT

« Nous avons constaté que la collaboration entre les industriels et les agriculteurs permet d'améliorer sensiblement la vie de ces derniers. Désormais, nous tenons à développer ces relations entre le secteur privé et les paysans », soutient Rija Ranaivoarison, coordonnateur national du Presan. L'exploitation du potentiel de production alimentaire pour la région nécessite une intervention dynamique du secteur privé, à travers un système inclusif, équitable et connecté pour tous les acteurs des différentes chaînes de valeurs. Dans ce sens, l'intervention du secteur privé est fortement sollicitée. *« Les opérateurs privés sont les mieux placés pour accompagner les producteurs à respecter les normes et les qualités afin de mieux répondre aux attentes du marché »*, ajoute notre interlocuteur. Mais les problématiques de la croissance démographique, de l'accès à la terre, de l'énergie, du changement climatique, du manque de compétitivité et des importations massives doivent être prises à bras le corps. Cela nécessite l'instauration d'un climat des affaires sécurisé.

DÉMARCHES

« Nous avons tout exporté il y a quelques années. Désormais, nous n'arrivons même plus à satisfaire la consommation locale. Ces dernières décennies, nous avons intégré plusieurs accords commerciaux, mais le bilan n'est pas louable pour Madagascar. Nous nous sommes résumés à importer massivement au péril de nos industriels », rappelle Amiraly Hassim, président du SIM, avant d'ajouter qu'il faut toujours être prudent dans ces démarches. Mais les enjeux régionaux deviennent de plus en plus importants, et la Grande île occupe une place importante dans cet échiquier. La production locale doit dorénavant satisfaire les besoins alimentaires du pays, mais aussi des autres îles. Cela se fera au bénéfice du développement de l'industrie locale. La proximité géographique devra dynamiser le commerce intra régional. *« L'autosuffisance alimentaire et le développement du secteur agricole moderne pour le besoin local et le marché régional sont deux concepts à ne pas dissocier. Mais cela devrait s'accompagner de perspectives concrètes à tous les niveaux »*, rappelle Fanja Raharimino de la cellule de coordination et d'appuis aux projets des organismes rattachés auprès du MAEP. Les communautés agricoles locales, le secteur privé ou les industriels et les autorités publiques devront partager la même vision. Mais la vraie priorité est la professionnalisation des producteurs, en développant l'entreprenariat agricole et l'accès au financement. Une nouvelle génération d'opérateurs économiques malgaches doit assurément émerger. ■

EN BREF

RÉGIONS : DES FONDS ALLOUÉS

Dans le projet de Loi de finances 2020, chaque région bénéficiera des transferts de cinq milliards ariary de la part de l'État dont quatre milliards ariary seront consacrés aux dépenses d'investissements et un milliard ariary pour les dépenses de fonctionnements. Cette subvention permettra à chaque gouvernorat de réaliser des projets d'infrastructures répondants aux besoins quotidiens de la population. En scrutant à la loupe ce projet de Loi de finances 2020, il est apparu que le volume des transferts et des subventions affiche une diminution de 20,5% par rapport à l'année 2019, soit un niveau de 936,9 milliards ariary contre 1 260,3 milliards d'ariary dans le budget rectificatif.

DIGITALISATION DES BANQUES : MADAGASCAR, UN RETARD À RATTRAPER

Une étude sur la digitalisation a pointé du doigt le retard accumulé par les établissements bancaires dans ce domaine, même si de plus en plus d'établissements offrent des solutions innovantes. 11 banques sont répertoriées à Madagascar. 81,8% d'entre eux offrent un accès à un compte en ligne et seulement 45,5% proposent des notifications SMS. Au niveau des applications de mobile-banking téléchargeables, la Grande-île est moins performante, car seulement 4 sur les 11 banques disposent du système. Par ailleurs, Madagascar figure parmi les rares pays d'Afrique Subsaharienne, où l'ouverture de compte en ligne est impossible.

LE CHIFFRE

9 144 points de feu

Pendant la semaine du 21 au 28 octobre, ces points de feu ont été observés dans zones forestières.

MAMOLOLONA RAMAROKOTO

Secrétaire générale du Crem

« Certains pays membres des blocs régionaux possèdent un important avantage compétitif sur Madagascar »

Le Crem a toujours vu d'un mauvais œil l'intégration de Madagascar aux blocs économiques et le processus de libre-échange

Assez critique envers l'intégration régionale, la secrétaire générale du Crem estime que Madagascar doit d'abord produire pour sa population avant d'espérer tirer des bénéfices des autres organisations régionales. Mamololona Ramarokoto détaille pour nous ces défis qui persistent pour la Grande île.

Par Van-Lee Behaja

Photo © Arisamy Randriamaro

Quel est le profil du Comesa ?

Le Comesa est une organisation internationale qui a pour objectif de créer une union douanière entre les pays membres, dont Madagascar. Le marché a été créé en 1994 pour renforcer l'accord de libre-échange. Il est à noter que le Comesa est le plus grand bloc économique régional de l'Afrique. Jusqu'à aujourd'hui, la Grande île compte parmi ses membres malgré le fait que notre adhésion à ce bloc ne nous est toujours pas bénéfique. Les limites de notre adhésion aux différents blocs sont débattues depuis des années.

D'après vos analyses, quelles en sont les lacunes ?

Je tiens à souligner qu'ici il ne s'agit pas de négativisme, mais d'une vision très réaliste. En amont, nous pouvons parler des cotisations annuelles qui, rapportées à notre économie, nous coûtent chers. Nous devons nous acquitter de deux millions de dollars, pour la SADC, de 400 000 dollars pour le Comesa. Les dépenses que nous engageons engendrent-elles les mêmes bénéfices ? Je ne crois pas car en aval, pour l'instant, notre marché n'est que submergé par les produits qui peuvent entrer librement dans notre territoire dans le cadre de ces accords. Certains opérateurs peu scrupuleux utilisent cette opportunité pour faire entrer à Madagascar des produits venant d'autres continents et qui sont soi-disant estampillés par la SADC et le Comesa.

Serait-il donc préférable de se tourner vers d'autres marchés internationaux que vers le marché régional ?

Malheureusement, à certains égards, nous avons de faibles intérêts à l'intégration dans les zones régionales comme le Comesa. La principale raison est simple :

nos productions sont assez similaires. Une illustration simple : comment pourrait-on exporter du café en Afrique alors que de nombreux pays du continent en produisent ? Il faut que nous cherchions de nouvelles marchandises ou que nous apportions de l'innovation dans nos produits pour pouvoir nous démarquer. Certains pays membres des blocs régionaux possèdent un important avantage compétitif sur Madagascar. C'est pour cela qu'il est préférable d'exporter nos produits de rente, comme la vanille, le café, les crevettes, le girofle, etc. vers les autres marchés comme la France ou autres pays du continent européen.

Malgré le tableau que vous dressez, l'intégration régionale propose néanmoins des opportunités économiques…

L'intégration économique régionale ambitionne de développer le commerce intra régional. Le processus permet de mettre en place des réformes stratégiques afin d'accélérer la croissance économique de ses membres. En théorie, le système de libre-échange devrait répondre à un besoin économique urgent. Cette communauté regroupée au sein d'organisations devrait stimuler la création d'une nouvelle entité politique à long terme. Concrètement, elle est conçue pour créer davantage de compétitivité pour l'Afrique. Les opportunités sont nombreuses. La mise en place d'une communauté économique pourrait favoriser le développement de la production locale et diversifier la base économique du continent. Cela va engendrer automatiquement la création d'emplois.

Pourquoi Madagascar n'arrive-t-il donc pas à trouver quelque bénéfice du Comesa ?

Il n'y a qu'un seul problème avec les communautés économiques auxquelles nous appartenons : notre productivité. Nous ne produisons pas assez. Nous avons donc de grandes difficultés à satisfaire la demande interrégionale. Cela peut choquer, mais Madagascar n'a vraiment rien d'exceptionnel à proposer aux 475 millions de consommateurs du Comesa. Le déficit de la balance commerciale sera toujours à la défaveur du pays si notre production n'atteint pas encore la qualité et la quantité de la demande sur le marché. Le chiffre dévoilé par le ministère de l'Économie et des Finances est éloquent : Madagascar enregistre une perte à 50% avec le Comesa !

Cependant, la marche vers le libre-échange et un marché unique semble être inéluctable : comment pourrions-nous protéger nos PME et nos PMI ?

Il faudrait revoir les termes avec le Comesa et il en est de même pour les autres marchés comme la SADC ou encore récemment, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cela pour éviter des pertes importantes. Avec les dispositions actuelles, soyons réalistes, il sera impossible pour nous d'en tirer profit. Nous avons déjà été consultés avant la ratification, nous avons eu le choix et nous avons accepté les termes imposés. Pourtant, nous aurions dû attendre un peu et analyser profondément les propositions avant d'intégrer ces blocs économiques. Nous ne sommes pas encore prêts pour avancer vers l'intégration régionale. Avant tout, nous devrions satisfaire la demande de nos quelque 23 millions de consommateurs. Si nous arrivons à couvrir ce marché, c'est là que nous devrions commencer à nous orienter vers le marché continental qui requiert une demande importante que nous ne pourrions pas encore satisfaire avec notre production actuelle.

Puisque le mal est déjà fait, concrètement, comment devrions nous procéder pour pouvoir tirer profit de ces accords ?

Il faut augmenter notre production tout en avançant vers l'industrialisation. Nos facteurs de production doivent être impérativement renforcés. Cela nécessite des solutions pérennes en ce qui concerne de nombreux secteurs : le coût et la qualité de l'énergie, les infrastructures, la capacité de notre capital humain… Il faut noter que, plus la qualité du capital humain est élevée, plus la capacité de produire et d'innover s'accroît. Cela s'accompagne automatiquement de transferts de technologie. Mais il faut également améliorer nos capitaux physiques. Il est nécessaire d'avoir des offres bancaires plus attractives. Il nous faut l'appui de l'État sur tous les plans, comme en termes d'investissement. Les facteurs qui pourraient déclencher réellement l'industrialisation du pays, devraient être facilités si nous voulons avoir une balance commerciale excédentaire. En guise de conclusion, j'estime que si toutes les conditions que j'ai énumérées, sont réunies, les avantages de l'intégration régionale restent probablement à venir. ■

TEXTO

ZLEC

Le Nigéria sceptique puis convaincu

En juillet, le Nigéria et le Bénin avaient finalement adhéré à la zone de libre-échange continentale (Zlec) lors de l'ouverture du sommet de l'Union Africaine à Niamey. Tout le continent avait poussé un ouf de soulagement, car le Nigéria avait jeté le froid, en mars 2018, en refusant de signer l'accord, à Kigali. En 2018, le président nigérian Muhammadu Buhari avait prêté une oreille attentive aux craintes exprimées par les syndicats de travailleurs et du patronat, tels que le Nigeria Labour Congress (NLC) et le Manufacturers association of Nigeria (Man) concernant l'impact d'un tel accord sur l'emploi manufacturier, mais aussi les risques de dumping. Au-delà de ces deux problématiques que peut entraîner l'entrée en vigueur, la question des règles d'origine demeure pendante. Le Nigéria, l'une des locomotives économiques du continent, avait exprimé ses réserves sur ce point spécifique. Aussi bien le gouvernement nigérian et certains autres pays non signataires avaient posé comme préalable la clarification des règles d'origine. D'ailleurs, le groupe de travail sur la ZLEC avait été invité à plancher sur cet épineux problème.

Les craintes initialement formulées par le Nigéria, un colosse africain, tendent à donner raison à ceux qui pensent, comme la secrétaire générale du Crem, que l'intégration à une échelle continentale risque d'entraîner une répercussion tragique sur le tissu économique local. Le Nigeria, qui produit deux millions de barils de pétrole par jour, est la première économie du continent, mais il a toujours appliqué par tradition une politique économique très protectionniste, notamment depuis l'arrivée de Muhammadu Buhari au pouvoir en 2015.

TIANARIVELO RAZAFIMAHEFA

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

« Nous entrons dans une nouvelle ère de la décentralisation »

Décentralisation, nomination des gouverneurs, industrialisation régionale… Pour le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Madagascar entre dans une nouvelle ère où les régions seront les leviers incontournables et essentiels pour le développement.

Par Raoto Andriamanambe · Photo © Becom

Pour vous, quelle est l'importance du développement régional dans l'expansion économique ?

Un développement harmonieux et pérenne ne peut avoir sa source qu'auprès des Collectivités territoriales décentralisées (CTD). La Constitution reconnaît l'importance de ces collectivités dans la construction d'un pays émergent en précisant dans son article 153 : "les régions ont une vocation essentiellement économique et social". Le Gouverneur de région aura un rôle important dans la conduite du développement de sa circonscription en élaborant et en mettant en exécution son Plan régional de développement (PRD) qui comprendra plusieurs volets, à savoir l'établissement d'un schéma régional de l'aménagement du territoire, le cadrage des actions de développement des différentes filières économiques, le développement des infrastructures publiques de base et la promotion des infrastructures sociales. Le progrès qu'engendrera le Gouverneur et son PRD ainsi que les coopérations entre les régions pour harmoniser le développement, avec le soutien et la participation du pouvoir central ainsi que de toutes les forces vives et chaque citoyen, qu'il soit paysan, artisan ou autre, formera la base de l'expansion économique du pays.

Nos 22 régions disposent-elles des capacités et des ressources requises pour devenir des locomotives?

Des textes sur la décentralisation existent. Cependant, le manque de pratique et de volonté nous a beaucoup handicapés. Les premiers jalons de la décentralisation ont été jetés en 1993. Ce n'est que maintenant, 26 ans après, que nous allons entrer dans cette nouvelle ère de décentralisation émergente, et qu'une ferme volonté d'y procéder est plus que palpable au plus haut niveau. Il relève de la mission du Gouverneur d'identifier les potentiels et les stratégies de développement pour chaque région, et de mettre en pratique la politique publique y afférente. Il doit d'identifier les réels problèmes auxquels la région fait face et de les rapporter au niveau étatique pour que ces propositions soient intégrées dans la Loi de finances par exemple. Il ne faut pas oublier que nos Régions regorgent de ressources, mais ces dernières ont été, soit très mal exploitées, soit très mal réparties.

Justement, où en est-on dans le processus de décentralisation ?

Le ministère que je dirige, ambitionne de porter une nouvelle vision de la décentralisation impulsée par le président de la République. Elle est basée sur une restructuration ambitieuse et dynamique des politiques publiques. La décentralisation et les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) constituent le fondement de l'émergence de Madagascar, ce qui implique une restructuration du cadre juridique. L'engagement des réformes du cadre juridique de la décentralisation est mené avec la consultation de tous les acteurs, notamment la société civile et le secteur privé. Un colloque sur la décentralisation sera organisé et une nouvelle Lettre de politique de décentralisation est en cours de conception. Il faut rappeler que la décentralisation a été fortement marquée par la tutelle administrative exercée par l'État, c'est-à-dire le pouvoir central. Aussi, il faut reconnaître que la décentralisation actuelle tend pratiquement vers l'effectivité avec les reformes qu'on est en train d'entreprendre. L'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies s'avère être primordiale pour rattraper les retards, pour simplifier et moderniser les procédures. Dans le cadre général, ce processus va conduire à une optimisation des services publics et une priorisation de l'intérêt général. Aujourd'hui, des actions sont entreprises et une capitalisation des bonnes pratiques a été réalisée à travers différentes études en vue de rattraper ces retards.

L'État est-il vraiment prêt à lâcher du lest en abandonnant une partie de ses ressources financières aux régions ?

La politique du Président de la République met en avant la décentralisation émergente. Ce qui est inscrit dans le Velirano 12 : autonomie et responsabilisation de collectivités territoriales décentralisées. Nous sommes prêts pour cela et nous avançons dans ce sens. Cela transparaît dans nos actions comme la nomination de gouverneurs ou l'affectation de ressources. N'oublions pas qu`une enveloppe d'un milliard d'ariary a été octroyée par région ainsi que des subventions liées au fonctionnement. Il incombe aux Gouverneurs de remplir pleinement leurs attributions et leurs missions pour rendre palpables cette décentralisation et le développement de leurs circonscriptions territoriales.

Sur ce point, pouvez-vous clarifier, en quelques mots, ce qui distingue les attributions du Gouverneur de celles du Préfet ?

Le Préfet et le Gouverneur ont des attributions bien distinctes. Le Préfet est le prolongement de l'Administration centrale au niveau territorial, il est donc le représentant du Premier ministre et des ministres. De ce fait, le Préfet assure la coordination des services déconcentrés de l'État. Il assure la coordination des services déconcentrés de l'État. De même, il assure aussi les fonctions régaliennes de l'État en étant le premier responsable de la sécurité et de la protection des personnes et de biens en disposant des forces de sécurité. Le Préfet appuie et conseille le Gouverneur avec le concours des services déconcentrés. Le Gouverneur, quant à lui, assure l'administration de la collectivité régionale. Il est le premier responsable du développement économique et social de sa région, ainsi que les planifications y afférentes, comme la promotion des logements sociaux, la construction d'infrastructures structurantes, etc. Ces deux fonctions sont interdépendantes pour garantir un véritable développement au niveau régional.

Quelle devrait être la place des représentants de l'État dans le développement économique local ?

Le représentant de l'État apporte son conseil et son appui dans la mise en œuvre du plan régional de développement du Gouverneur. Notons-le, le Préfet contrôle aussi la légalité des actions de l'Exécutif des collectivités territoriales décentralisées. L`appui du Préfet auprès des régions peut se concrétiser par le concours des services déconcentrés pour la réalisation du plan régional de développement. Il ne faut pas non plus oublier que le Préfet veille aussi à la mise en œuvre de la Politique générale de l'État (PGE) auprès des collectivités territoriales décentralisées. Les autorités déconcentrées et celles décentralisées sont donc appelées à travailler ensemble pour le développement de chaque localité.

Le Plan émergence Madagascar (PEM) met en exergue l'industrialisation régionale. Les régions auront-elles main libre pour attirer les investisseurs ? Devraient-elles se référer constamment à l'État central ?

Notre objectif est d'autonomiser toutes les régions. Les investisseurs y sont les bienvenus. Cependant, une certaine limite s'impose. Bien entendu, les ressources stratégiques doivent faire l'objet d'attention particulière, par exemple. L'État peut confier aussi au Gouverneur des grands projets, toujours dans le but de développer le potentiel des régions. L'Administration centrale et le Gouverneur travailleront main dans la main.

La plupart des régions souffrent d'un réel déficit en termes d'infrastructures. Or, pour accueillir des investisseurs, ces dernières sont vitales…

C'est un processus qui est en cours. D'ailleurs, c'est la première mission du Gouverneur. Dans son plan régional de développement, le Gouverneur devra disposer d`un programme et d'un cadrage bien précis pour développer les infrastructures hydro-agricoles, la pêche, l'industrie, etc. Il sera le premier responsable de sa région, de la qualité des infrastructures telles que les routes d`intérêt régional, les lycées et les centres hospitaliers régionaux.

Les régions ont-ils les ressources humaines nécessaires pour relever le défi?

En matière d'Administration, les compétences sont concentrées au niveau central jusqu'à ce jour, à la capitale ou dans les chefs lieu de provinces, alors que les régions manquent cruellement de ressources. La mise en place des collectivités territoriales décentralisées sera accompagnée du transfert de compétence de la part du pouvoir central. Des fonctionnaires seront mis à la disposition des Régions. Ainsi, nous avançons vers une fonction publique territoriale afin de renforcer les capacités des CTD. Cependant, affirmer que les régions manquent totalement de compétences est faux. Pour le souligner, je vais vous parler des initiatives prises par les Gouverneurs. Ils ont lancé des appels à candidature pour des postes techniques au niveau régional : secrétaire général, directeur du développement régional… C'est un choix en rupture avec les pratiques du passé. Ils m'ont confié leur surprise : les profils étaient diversifiés, les compétences présentes mais elles n'ont pas été suffisamment valorisées dans les régions. Pour les familiariser à l'administration publique, des formations sont dispensées au niveau de l'Institut national de la décentralisation et du développement local (INDDL) pour les collectivités territoriales décentralisées. Ces formations sont appuyées par nos Partenaires techniques financiers (PTF). Grâce à l'Office national de concertation sur la décentralisation (ONCD), une structure locale de concertation a été mise en place même dans les zones lointaines.

Le financement du développement dans les collectivités décentralisées se heurte au manque de ressources financières. Comment améliorer cette situation ?

Si l'on se réfère aux textes, on se rend compte que les CTD disposent de sources potentielles de fonds et de ressources considérables. Cependant, nous ne pouvons pas nier qu'un manque d'encadrement, d'appui et de conseils se fait sentir. Les responsables au niveau des régions et des CTD n'ont pas réfléchi sur les moyens pour exploiter ces ressources. De même que les ressources disponibles sont plutôt affectées au budget de fonctionnement. Or, les collectivités doivent davantage miser sur les investissements: aménagement, infrastructures structurantes… L'utilisation rationnelle des dépenses publiques ne doit pas être uniquement un acte du niveau central, mais aussi au niveau de chaque région.

Quelles politique et actions le MID mène-t-il pour un développement économique équilibré des territoires ?

Notre politique met en avant la restauration de l'autorité de l'État au niveau territorial afin de marquer la présence de l'État à travers les actions de développement déployées au niveau territorial. L'État dote les régions de crédits d'investissement et décide d'opérationnaliser le Fonds national de péréquation afin de réaliser le développement équilibré au niveau des communes les moins avancées. Afin d'assurer un développement économique équilibré, une mutualisation des moyens et des compétences à travers les coopérations inter-collectivités sera mise en place. Sur le plan concret, d'une part, les actions de l'IEM projettent de réaliser des infrastructures au niveau des territoires. En ce sens, il est recommandé de rechercher l'effectivité de la réalisation de l'implantation d'usine et/ou d'entreprise par district. D'autre part, ces actions prévoient d'inciter et d'encourager les concertations au niveau de trois parties prenantes : public-privé-population dans le but de stimuler l'esprit d'entreprise.

Pouvons-nous rattraper notre retard de développement des régions ?

Rien n'est jamais trop tard. La voie est claire avec les Velirano du président de la République et l'IEM. Nous disposons déjà de toutes les ressources, il suffit d'avoir une bonne volonté, mais cela doit s'accompagner d'un changement de mentalité de tous (État, CTD, industriels, grands patrons, et simples citoyens). Madagascar est indépendant depuis 59 ans. Mais nous devons rattraper ces cinquante années de retard. Prenons exemple sur le Rwanda. Les Rwandais ont su faire table rase du passé et avancer, ensemble.

Comment appréciez-vous les divergences d'opinion qui sont souvent constatées entre les secteurs privé et public ?

C'est vrai qu'une certaine incompréhension existe au niveau de ces deux secteurs, comme partout ailleurs dans le monde. Mais la base d'une compréhension mutuelle est le dialogue et les concertations entre les parties prenantes.

Vous êtes à la tête d'un ministère qui regroupe deux grands départements, l'Intérieur et la Décentralisation, quels sont les avantages de ce regroupement ?

L'une des principales attributions du MID est l'administration territoriale qui est composée de l'administration territoriale déconcentrée, dirigée par des responsables désignés, et l'administration territoriale décentralisée dirigée par des élus. Le rattachement de la décentralisation au MID est plus que "naturel". Cela permet d'assurer la mise en œuvre de la politique de décentralisation par l'État à travers ses représentants, avoir une meilleure coordination dans la mise en œuvre au niveau local des différentes politiques publiques sectorielles, et assurer l'efficacité de l'appui, du conseil et de l'accompagnement que les représentants de l'État doivent prodiguer à l'endroit des CTD. ■

ÉDUCATION NATIONALE
Un secteur en crise

18%
Taux brut de scolarisation préscolaire
(3-5 ans)

10%
La proportion des enfants qui ont eu accès à l'école
(pour les enfants de 3 ans)

87%
la proportion des enfants qui ont eu accès à l'école
(pour les enfants de 11 ans)

13%
Proportion des enfants qui n'iront jamais à l'école

69%
Taux d'achèvement au primaire

1 enfant sur 5
redouble annuellement sa classe

20%
Taux de redoublement national

16%
Taux d'abandon
pour les quatre premières années

48%
Taux d'abandon
pour les enfants âgés de 5 à 18 ans

4,2 années
Années d'études effectives

3h10
Temps d'apprentissage moyen

494 étudiants / 100 000 habitants
Couverture de l'enseignement supérieur

Sources : Plan sectoriel de l'éducation, Enquête nationale sur le suivi des indicateurs des OMD (2012-2013), Indicateurs de prestations de service (IPS/SDI 2016)

Madagascar est le leader mondial de la vanille : c'est le premier producteur et le premier exportateur de vanille au monde depuis des années

VANILLE

Les défis de la durabilité de la filière

Le prix de l'or vert de Madagascar continue de fluctuer. Cette année, les paysans de la région Sava font face à une double menace : une maladie qui se répercute sur la productivité et la recrudescence des vols de vanilles vertes. Ils font face aussi au défi d'une filière qui veut désormais être « responsable ».

Par Hilda Hasinjo

Dans le village d'Andratamarina, à trois heures de route en 4x4 de Sambava, la capitale mondiale de la vanille, tout le monde, ou presque, travaille dans le secteur de la vanille. Mais le village est encore très pauvre. Les infrastructures scolaires sont quasiment inexistantes et les centres de santé sont dans un état déplorable. Pour cause, la commune ne fait pas autant de rentrée de recettes qu'elle le devrait à partir de la vanille.

TAUX DE VANILLINE

Le marché de la vanille reprend ses esprits. En 2018, les prix ont cessé leur tendance haussière et se sont même repliés un peu, même s'ils restent élevés, autour de 400 dollars la tonne. La production malgache s'est améliorée en qualité comme en quantité (1 900 tonnes en 2018-2019 contre 1 750 tonnes en 2017-2018 et 1 150 tonnes en 2013-2014). Malgré les feux qui tendent vers le vert, des problèmes demeurent dans la filière. *« Les vols de gousses vertes nous font perdre beaucoup de recettes. Beaucoup de nos produits échappent aux contrôles communaux car ils passeront en catimini dans les zones limitrophes de la commune et seront trai-*

tés dans d'autre communes ou ne seront jamais contrôlés», explique Augustin Randrianasolo, maire d'Andratamarina. Il se plaint également d'une situation sécuritaire très précaire. *«La sécurisation de la vanille est à désirer. Ce sont les villageois qui s'organisent pour garder leurs plantations»*, déplore-t-il. Cette situation favorise la récolte de vanille à peine mûre. Une fois traitées, les vanilles vertes seront mises sur le marché avec un taux de vanilline très en deçà des standards. Elles sont responsables de la baisse de la qualité globale de la vanille malgache. C'est l'un des sujets récurrents de reproche des exportateurs et des professionnels du secteur sur la vanille malgache.

SPÉCULATION

En plus de ces problèmes de qualité, la vanille malgache est victime d'une mystérieuse maladie. *«Les plantations ont été atteintes cette année par une maladie. Les paysans nous livrent des produits dont la qualité visuelle même laisse à désirer. Et en plus, le parfum n'est pas au rendez-vous. Nous ne sommes pas encore parvenus à identifier de quoi ces plantes souffrent vraiment»*, indique Marie Andrette, responsable de zone d'une société de collecte dans la Sava. Tous ces facteurs, combinés à une demande constante et à la spéculation, contribuent à une hausse – ou du moins à un maintien à un niveau très élevé – du prix du kilo de la vanille. Au début de la campagne de la vanille verte, au mois de juillet, le prix a atteint les 240 000 ariary le kilo, avant de chuter. Mais pour le premier prix de référence, le kilo s'est négocié à un niveau supérieur au prix affiché l'année dernière, à la même période. Cependant, un bras de fer s'est installé entre producteurs qui veulent augmenter les prix et les collecteurs qui espèrent les ramener à un niveau raisonnable.

> “ Les vols de gousses vertes nous font perdre beaucoup de recettes. Beaucoup de nos produits échappent aux contrôles communaux car ils passeront en catimini dans les zones limitrophes de la commune

MULTINATIONALES

Mais ces tergiversions du côté malgache n'ont pas entamé la fièvre du marché international, dont Madagascar assure les 80% des demandes. Même si, au niveau mondial, la demande a été révisée à la baisse, cette année. Elle est passée de 1 900 tonnes en 2018 à 1 700. Les marchés internationaux veulent tempérer l'ardeur malgache qui n'a de cesse de faire la pluie et le beau temps. À cela s'ajoute une effervescence mondiale concernant le besoin de vanilles labellisées *«écoresponsables»*. Dorénavant, les sociétés de récolte ou de transformation de cette épice doivent s'investir plus, notamment dans la lutte contre le travail des enfants, un véritable fléau dans le secteur. Les grandes sociétés multinationales agroalimentaires, qui sont les clientes principales de la vanille – à l'instar de Nestlé – sont intraitables à ce sujet. *«Si dans la chaîne de production, il était prouvé que des enfants ont été employés, ces multinationales n'hésiteront pas s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs»*, explique un responsable d'une société de récolte à Antalaha. Si Madagascar veut garder sa place de leader mondial de la filière. ■

Questions à

GEORGES GEERAERTS

Président du Groupement des exportateurs de la vanille de Madagascar (GEVM)

«Notre vanille est menacée par la concurrence mondiale»

Comment appréciez-vous la campagne de la vanille cette année ?

Cette année, la quantité est un peu à la baisse par rapport à l'année dernière. Pour l'instant, il est difficile de donner des chiffres exacts car il n'y a pas de statistiques précises. Toutefois, les récoltes sont apparemment suffisantes. Nous aurons probablement aux alentours de 1 400 tonnes de produits finis. Quant à la qualité, elle reste dans les normes de ces trois dernières années.

En tant qu'opérateur dans la filière, pouvez-vous nous dire quelles sont les difficultés rencontrées cette année ? Et comment se comportent les prix sur les marchés régionaux et internationaux ?

Les problèmes de la filière demeurent l'insécurité et son corollaire, la qualité. À Madagascar, les prix sont stables depuis trois ans. Mais étant donné que le marché extérieur est déconnecté de la campagne de vanille verte, il nous faudra attendre la campagne de vanille *"vrac"*, qui débute à la mi-octobre, pour pouvoir connaître les positions des autres opérateurs. (*L'interview a été réalisée en juillet, NDLR)*

Comment se comporte la concurrence mondiale actuellement? Sur quels marchés avons-nous de bons avantages concurrentiels et le travail des enfants observé dans la filière ces dernières années a-t-il affecté le marché ?

En ce qui concerne la quantité produite, Madagascar reste le leader au niveau des marchés américain et européen principalement. Pour ce qui est du travail des enfants, cela n'a pas tellement impacté la production et encore moins l'exportation. En effet, nos infrastructures garantissent le respect des lois régissant le code du travail à Madagascar. Vu les prix pratiqués, il est certain que la concurrence va commencer à se faire sentir.

Selon vous, la réfection de la RN5A pourrait-elle influencer le développement de la filière ?

La filière vanille utilise principalement les voies aériennes et maritimes pour l'évacuation des produits. Je pense ainsi que la réhabilitation de cette route nationale n'aura pas particulièrement d'effet sur le développement ou non de la filière. En effet, pour la filière vanille, la menace provient principalement de la concurrence au niveau mondial. Cette menace pourrait toutefois être éventuellement contrée si on revenait aux bonnes pratiques qui garantissaient une qualité jadis inégalée ■

Trois opérateurs se partagent sur la scène locale un marché assez restreint du carburant

CARBURANT

L'enjeu difficile d'un secteur stratégique

La consommation nationale de carburant a augmenté au cours des dernières décennies, en partie à cause de la croissance démographique, de l'urbanisation accrue

Par Van-Lee Behaja

L'or noir n'a jamais aussi bien porté son nom. Cette ressource est stratégique pour l'économie moderne. Une grande partie de la population et de l'économie malgache dépend de la disponibilité des produits pétroliers dans le pays. En effet, malgré la taille relativement modeste de l'économie malgache, sa demande en carburant ne cesse de s'accroître avec la pression de la croissance démographique, l'urbanisation accrue et les progrès de développement économique.

MÉNAGES

La *« mini-crise »* qui a affecté le secteur de la distribution en octobre a mis en évidence le rôle essentiel joué par le carburant dans l'économie nationale, même si seule une infime partie de la population a accès à cette source d'énergie. *« 20 % de la population ont les moyens de consommer du diesel et de l'essence. De même, ce sont surtout les plus riches qui achètent des biens et des services utilisant le carburant comme intrant, tandis que les 40 % les plus pauvres n'en consomment pas. Les ménages à faible revenus, qui représentent 60 % des malgaches, consomment quant eux, beaucoup de pétrole lampant »*, souligne la Banque Mondiale. Au vu de cette disparité, l'institution préconise l'importance des réformes en la matière. D'autant plus que Madagascar n'a pas

encore concrétisé sa transition énergétique, les produits pétroliers demeurent la première source d'énergie utilisée par la population. L'économie du pays dépend de la disponibilité des ressources pétrolières étant donné que le carburant sert d'intrant essentiel pour un secteur primaire mécanisé, l'essor de l'industrie de transformation, et la production de biens et services.

JUSTE ÉQUILIBRE

La majorité des consommateurs de carburant est pendue, chaque fin du mois, à une hausse des prix à la pompe. Le Chef de l'État avait obtenu une baisse historique au forceps, mais quelques mois après, la dérégulation de l'approvisionnement a rappelé la dépendance de l'économie au carburant. Les activités de la population dépendent en grande partie de la disponibilité des carburants. *« Les efforts du gouvernement pour poursuivre la réforme de la tarification du carburant sont louables. Le but étant de garantir que le carburant soit abordable et l'approvisionnement fiable, sans que l'État ait à en supporter les coûts »*, a avancé Natasha Sharma. Les perspectives économiques de Madagascar reposent en grande partie sur les enjeux de la politique de tarification du carburant, pour le moment. Pour tendre vers la réduction de la pauvreté, le gouvernement devrait continuer cette longue et difficile bataille pour trouver le juste équilibre entre les intérêts des pétroliers et l'intérêt commune, comme la réduction des coûts fixes d'importation et de distribution des carburants, la multiplication des mesures d'atténuation pour limiter les impacts de la variation du prix du carburant au niveau des populations vulnérables qui consacrent une part importante de leur budget au pétrole lampant, et la promotion de la concurrence dans le secteur pétrolier. La majorité des Malgaches vit en zone rurale et consomme pas tellement de services basés essentiellement sur les carburants (électricité, transport, etc.), les différents mécanismes de tarification et de gestion du carburant adoptés, qui privilégient particulièrement *« les plus riches »*, sont donc à revoir. Le but étant de bien répartir les avantages sur l'ensemble de la population.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Natasha Sharma, économiste principale au sein de la Banque Mondiale, avance certaines solutions. *« L'option du mécanisme d'ajustement automatique des prix offrirait la possibilité à l'État de ne pas subventionner le carburant. Mais cette option devrait être accompagnée de mesures afin d'atténuer les effets des prix élevés et volatiles du carburant sur les pauvres »*, souligne-t-elle. En bénéficiant à tous les ménages consommant des produits pétroliers, les subventions profitent davantage en réalité aux ménages aisés. Ce point de vue n'est pas partagé par tous les acteurs du secteur économique. *« Le carburant est vital pour la conduite des affaires. Une partie de la production d'électricité d'Antananarivo provient des centrales thermiques. Nos véhicules de transport, nos groupes électrogènes,... fonctionnent au gas-oil. Un ajustement brutal des prix ou la fin des subventions étatiques occasionnera un dérèglement qui peut être fatal à l'économie »*, lâche un industriel. Un mécanisme de tarification plus durable est alors avancé pour donner une opportunité au gouvernement de disposer plus de ressources à dépenser pour financer les programmes en faveur des plus vulnérables classés comme étant *« pro-pauvres »*. *« Pour une meilleure équité des dépenses, il est ainsi indispensable de privilégier les investissements publics dans les secteurs sociaux et productifs plutôt que les subventions à l'énergie. Cela pour une meilleure inclusivité de la croissance pour avancer vers la réduction de la pauvreté à moyen terme »*, avance Natasha Sharma. Pour sa part, Jan Kappen, responsable par intérim des opérations de la Banque Mondiale à Madagascar, a souligné qu'*« il est essentiel, à cet égard, d'accroître l'accès à une énergie fiable, durable et abordable »*. ■

PÉNURIE

L'augmentation des stockages comme solution

L'article 24 de la loi 99-010 du 17 avril 1999 régissant les activités du secteur pétrolier à Madagascar depuis la libéralisation du marché dispose que « *les titulaires de licence de distribution des produits pétroliers doivent avoir un stock de sécurité de chacun des produits pétroliers qu'il manipule ou commercialise égal ou supérieur à la moyenne, calculée sur les six (6) derniers mois, de trois (3) semaines de vente sans pouvoir être inférieur à 0,5% de la consommation annuelle de la circonscription concernée* ». Pourtant, durant les quelques semaines précédant la crise d'approvisionnement, les pétroliers n'auraient disposé que de cinq à 10 jours maximum, au lieu de 21 jours, selon le cahier des charges.

Au moment où certains craignent que les litiges et les retards dans les règlements des passifs de l'État envers les opérateurs pétroliers aient été une des raisons ayant provoqués cette récente rupture de l'approvisionnement de carburant de la capitale et de ses environs, les deux parties se seraient plutôt convenues sur la nécessité d'avancer vers une solution à moyen terme : la mise en place de nouveaux dépôts de stockages. En effet, après avoir haussé le ton, le locataire d'Iavoloha a souligné l'obligation de construire des nouveaux dépôts afin de répondre aux besoins socio-économiques de la population. Le Groupement des pétroliers de Madagascar (GPM) a avancé la nécessité de la construction des dépôts de stockages qui auraient une capacité de 20 000 m³ à l'horizon 2020 et d'autres dépôts de stock de 29 000 m³ en 2025.

VIE DU SIM

SME : CONCERTATION ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de l'augmentation salariale, le SIM a tenu une réunion dans ses locaux avec les sociétés membres, les représentants de la Direction générale du travail et des lois sociales et la Conférence des travailleurs malgaches (CTM).

LE SIM, AU CHEVET DES ENFANTS DE MIARINARIVO

À l'occasion de la journée de la population célébrée à Miarinarivo, le SIM a procédé à la distribution d'actes de naissance et de produits estampillés « Malagasy Ny Antsika ».

L'IFC CHEZ LE SIM

Le SIM a reçu, au sein de son siège à Ankorondrano, Me Nizar Snoussi, consultant auprès de International finance corporation (IFC), du groupe Banque Mondiale, et Olivier Ngonian Yao, Investiment Officer, de l'IFC, pour discuter du lancement du crédit-bail à Madagascar.

SIM ET FMFP : DIALOGUE ET CONCERTATION

Les membres du SIM ont rencontré une délégation du Fonds malgache de formation professionnelle (FMFP). Ce fonds finance des actions de formation pour les salariés d'entreprises ainsi que les jeunes et adultes issus du secteur informel à Madagascar.

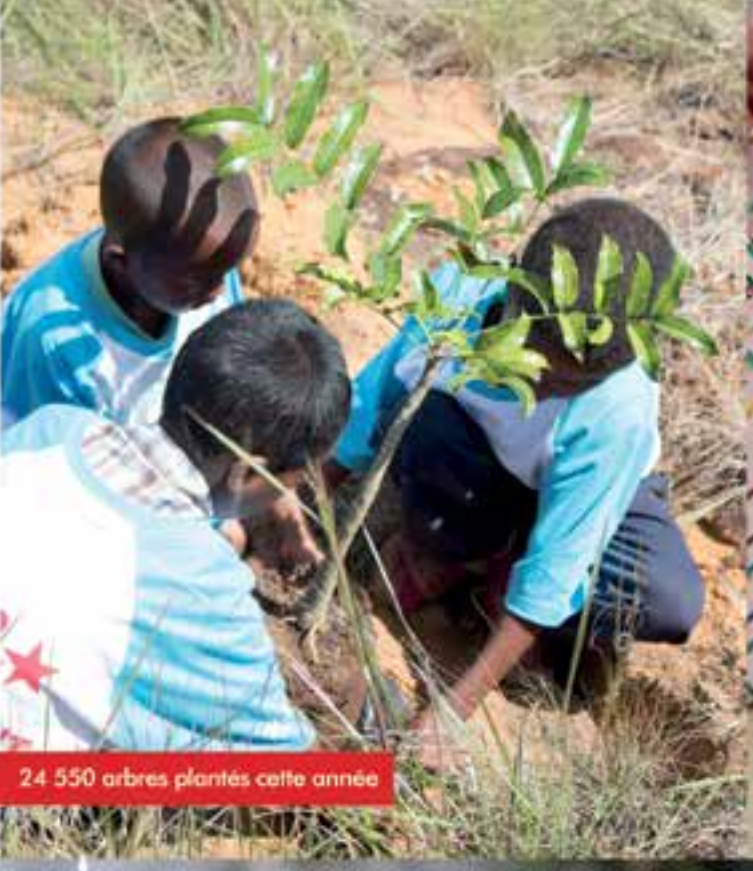

24 550 arbres plantés cette année

Atelier de recyclage avec Cafétulat

Atelier de recyclage avec Greener Madagascar

Planter un arbre, penser au futur

Acteur engagé dans la préservation de l'environnement

STAR

ENSEMBLE VISONS
LES ÉTOILES

www.star.mg STAR Madagascar

L'USINE 2.0

Transition numérique, industrie 4.0, smart factory, usine connectée… Même si elles en comprennent la nécessité, nombreuses sont les entreprises qui hésitent encore à franchir le pas faute de discerner les concepts et les réalités qui se cachent derrière ces termes. Cet ouvrage à destination des PMI/TPI qui souhaitent effectuer leur transition numérique explique en détail les multiples notions qu'englobe l'usine du futur pour en exposer les enjeux majeurs et propose des applications et des cas d'étude concrets. En s'appuyant sur de nombreux exemples et témoignages, il permet aux décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie réaliste pour répondre aux nouveaux défis technologiques et économiques.

L'usine du futur - Stratégies et déploiement - Industrie 4.0, de l'IoT aux jumeaux numériques de Nathalie Julien et Éric Martin – Dunod – 240 pages

UN VRAI GUIDE POUR UN VRAI BIEN-ÊTRE FINANCIER

Le livre précédent de Robert Kiyosaki, *Rich Dad Poor Dad*, était considéré comme l'un des meilleurs livres de finances personnelles de tous les temps avec des millions d'exemplaires vendus dans le monde. Le nouvel ouvrage offre un aperçu des gens ordinaires, qui ont peu d'éducation financière, pour comprendre ce qui est réel et pertinent pour leur liberté financière. L'éducation financière est conçue pour apprendre aux citoyens à bien gérer leur argent. C'est l'éducation qui permet de lutter contre ce qui est faux et d'utiliser ce qui ne l'est pas. Ce livre de Robert Kiyosaki vous aidera à sécuriser votre liberté financière.

Fake, Fake Money, Fake Teachers, Fake Assets: How Lies Are Making the Poor and Middle Class Poorer de Robert Kiyosaki – Plata Publishing – 240 pages

▶ ... TEMPS LIBRE

SPLENDEUR ET DÉCADENCE

Resté inédit du vivant de l'auteur, l'immense Jean-Joseph Rabearivelo, *L'Interférence* met en lumière le bouleversement de la colonisation à travers le destin d'une famille malgache suivie sur trois générations. L'artiste protéiforme a écrit ce roman au début des années 30, dans la mouvance de la littérature coloniale en vogue à l'époque et en pleine période du *«mitady ny very»*. À travers l'histoire d'une famille influente d'Antananarivo, prolongée sur trois générations, du règne de Ranavalona Ière jusqu'aux débuts de la colonisation, il s'interroge sur les circonstances qui ont amené la chute de la royauté merina. Considéré comme étant le «Prince des poètes malgaches» par Léopold Sédar Senghor, Jean-Joseph Rabearivelo est l'auteur de poèmes, nouvelles et pièces de théâtre en langue malgache, de romans, poèmes, essais et d'un journal en langue française.

L'Interférence de Jean-Joseph Rabearivelo – No Comment éditions – 201 pages

Je m'abonne au magazine **Expansion Madagascar** pour :

- ☐ **Offre découverte** • 3 numéros : **25 000 ar** (soit 8333 ar le numéro)
- ☐ **Offre privilège** • 6 numéros : **48 600 ar** (soit 8 100 ar le numéro)
- ☐ **Offre premium** • 12 numéros : **87 600 ar** (soit 7 300 ar le numéro)

Civilité Mlle ☐ Mme ☐ M. ☐

Nom _____

Prénom(s) _____

Société _____

Ville _____ Pays _____

E-mail _____ Téléphone _____

Adresse _____

A remplir et à renvoyer à l'adresse
12, rue Rainitovo, 1er étage, Antsahavola, Antananarivo 101, Madagascar

Pour tout complément d'information, veuillez nous contacter au **034 08 517 20** *et/ou à* **production@mg-becom.com**
Les informations sont destinées uniquement à l'agence et seront enregistrées dans notre fichier clients.

SIMPLIFIEZ LA VIE DE VOS CLIENTS, VENDEZ ET ENCAISSEZ SUR INTERNET

Avec **Sog**e commerce, effectuez des transactions sécurisées et bénéficiez d'une assistance technique dédiée.

En avant-première chez

Parlez-en avec votre conseiller
www.societegenerale.mg

C'EST VOUS L'AVENIR

SOCIETE GENERALE
MADAGASIKARA

BFV-SOCIETE GENERALE, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 14 000 000 000MGA, inscrite au RCS d'Antananarivo sous le n°98B 00 771, n° STAT 64191 11 1998 0 10078, NIF 20000002711 dont le siège social est sis à 14, Rue Général Rabehevitra, Antananarivo 101, sous le N°008/Ba/1998 dans la liste des banques et établissements financiers. Tél. : +261 20 22 206 91.

FIARO
VENTURE CAPITAL
- SINCE 1989 -
Pour ceux qui aiment l'action
Depuis 30 ans, nous finançons vos projets d'entreprise
fiaro@fiaro.net - www.fiaro.net
Antananarivo Madagascar